

# Synthèse communale des Atlas de la Biodiversité Communale

Commune de Ferdrupt

# Sommaire

## **PARTIE 1 - Présentation du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale** **4**

- 1.1 Qu'est-ce que la biodiversité ? 5
- 1.2 Pourquoi se préoccuper de la biodiversité ? 6
- 1.3 Présentation du projet d'Atlas de la Biodiversité  
Communale 7

## **PARTIE 2 - Présentation de la commune de Ferdrupt** **11**

- 2.1 Présentation de Ferdrupt 12
- 2.2 Historique et vie économique 14
- 2.3 Evolution du paysage 15

## **PARTIE 3 - Animations sur la commune** **18**

- 3.1 Réunion et sortie natures grand public 19
- 3.2 Comptage participatif des hirondelles 19
- 3.3 Exposition nature 20

## **PARTIE 4 - Présentation des espèces, milieux et enjeux associés** **20**

- 4.1 Ferdrupt, territoire de biodiversité 21
- 4.2 Méthodologie 22
- 4.3 Habitats inventoriés et remarquables 24
- 4.4 Flore 29

- 4.5 Mammifères terrestres et chauves-souris 31
- 4.6 Avifaune et cortèges associés 34
- 4.7 Reptiles 38
- 4.8 Insectes 39
- 4.9 Poissons et écrevisses 43
- 4.10 Mollusques d'eau douce 45
- 4.11 Amphibiens 45
- 4.12 En bref, à l'échelle communale 48
- 4.13 Eléments de fonctionnalité et d'écologie du paysage 49

## **PARTIE 5 - Propositions d'actions à échelle communale** **52**

- 5.1 Quelques actions généralistes 52
- 5.2 Quelques actions engagées 53
- 5.3 Quelques actions à développer 55

## **PARTIE 6 - Annexes** **56**

## Remerciements

Nous remercions :

L'**Office Français de la Biodiversité** qui a permis la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale sur les huit communes de la vallée.

Les **élus des communes** pour leur confiance pour la mise en œuvre du projet et leur participation.

Le **Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV)** et plus particulièrement Monsieur MICHEL, responsable du Pôle nature et biodiversité, pour la mise en œuvre du projet sur les deux années, ainsi que Monsieur GIOVANNACCI au Pôle urbanisme et aménagement pour l'assistance technique informatique.

Monsieur BOUGEL du PnrBV et la **Maison de la Nature des Vosges Saônoises** pour la mise en œuvre des projets scolaires.

La stagiaire du PnrBV au Pôle nature et biodiversité, Madame SIMEON, pour son aide dans l'analyse des données naturalistes.

Les **membres de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges** pour leur aide et leur soutien, Monsieur PEDUZZI, Président et Monsieur LAMBOLEZ, responsable général des services. Des remerciements particuliers également à l'attention de Monsieur RIGOLLET, vice-président à l'environnement, pour le suivi et la mise en œuvre du projet et à Madame THAUVIN, pour la communication.

Les **membres bénévoles et salariés des associations naturalistes** pour la réalisation des inventaires et / ou la mise à disposition de données et leur assistance technique : l'association Hirus, la Société Lorraine d'Entomologie, la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Grand-Est, le Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine, la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine, le Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine, la Fédération de Pêche des Vosges, les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Bussang, de Saint-Maurice-sur-Moselle, de Ramonchamp, de Le Ménil, l'Amicale des Pêcheurs de Ferdrupt, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, le Groupe Tétràs Vosges, le Syndicat Mixte Moselle Amont.

Les **membres du Comité de Pilotage** pour leur disponibilité et leurs réflexions pour co-construire le projet.

Les **membres des groupes de travail** pour leur investissement dans la co-construction du plan d'orientations.

Le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie** et plus particulièrement Madame BARRIER pour le partage de données et de connaissances.

Toutes les **personnes, associations et Club** qui ont bénévolement donné de leur temps pour animer les réunions publiques nature, les sorties nature et les temps d'échanges lors du projet : Madame et Monsieur LAMBERT, Monsieur AUBERT, Monsieur MOCKELS, Monsieur GEHIN, Madame BELLITTO, Monsieur PIERREL, Monsieur BAUMANN, Monsieur VALDENNAIRE, Monsieur KUNTZ, Monsieur

PILLIER, le Club Vosgien, la médiathèque du Thillot, la bibliothèque de Ferdrupt, l'association Chez Risson le Hérisson et tous les autres.

Les **citoyens** qui ont participé à l'inventaire participatif des hirondelles, qui se sont investis lors des réunions publiques et sorties nature.

Ont contribué à ce document :

- Rédaction – cartographie : Madame OBERBACH (Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges)
- Rédaction : Monsieur MICHEL (Parc naturel régional des Ballons des Vosges)
- Mise en forme : Madame BECKENDORF (Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges)
- Photographies : Association Hirus, site Internet Pixabay, autres

## **PARTIE 1 - Présentation du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale**

## 1.1 Qu'est-ce que la biodiversité ?

Apparu dans les années 1980, fréquemment employé, le terme de biodiversité est issu de la contraction du mot grec bios, la vie, et de diversité. Il peut sembler difficile à appréhender par sa vastitude. La biodiversité recouvre l'ensemble des êtres vivants, les milieux dans lesquels ils vivent, ainsi que les interactions entre espèces et avec leurs milieux.

En chiffres, cela donne 104 172 espèces différentes recensées en France métropolitaine (2023). 633 nouvelles espèces sont décrites annuellement. Une partie de la biodiversité du territoire reste encore à découvrir ou à redécouvrir.

La biodiversité peut être subdivisée en 3 grands niveaux :

- le niveau génétique (diversité génétique),
- le niveau des espèces (diversité spécifique),
- le niveau des écosystèmes (diversité écosystémique).

### **La diversité génétique**

Elle correspond à la variabilité des gènes au sein d'une même espèce. Les gènes constituent une partie de l'Acide DésoxyriboNucléique (ADN), support universel de l'information génétique. Le patrimoine génétique formé par l'ensemble des gènes contribue au fonctionnement d'un organisme. Contenu dans les cellules, les gènes vont être exprimés différemment entre individus, donnant lieu à des organismes distincts bien que pouvant appartenir à la même espèce. Par exemple, les humains, quoique de la même espèce, ne sont pas tous semblables : couleurs d'yeux, de peaux, de cheveux...

La présence d'une diversité génétique au sein d'une population peut lui permettre de s'adapter à des changements des conditions du milieu dans lequel elle vit. Par exemple, certains individus résisteront mieux à une augmentation des températures, auront un meilleur taux de reproduction que d'autres membres de la même espèce. Ils transmettront ainsi leur caractère à leur descendance, lui assurant une viabilité potentiellement plus élevée. Un appauvrissement de cette diversité génétique peut donc mener à une perte de diversité plus globale.

### **La diversité des espèces**

Elle correspond à la diversité en espèces et leur abondance relative. Une espèce est définie par Ernst Mayr (1942) comme un ensemble d'individus qui peuvent se reproduire entre eux et donner une descendance fertile. Les espèces occupent des milieux qui leurs sont propres (niches écologiques).

Les espèces ont toujours évolué au fur et à mesure des temps géologiques, certaines apparaissant, d'autres disparaissant. Cependant, l'accélération d'origine humaine du rythme de disparition des espèces met en péril les équilibres naturels. Ainsi, la disparition d'une ou plusieurs espèces peut fortement modifier une chaîne alimentaire (qui mange qui ?). Par exemple, la diminution des ressources florales disponibles peut entraîner une diminution des populations d'insectes (et de la pollinisation), qui entraînera une diminution des populations avicoles, qui prèdèteront moins certains ravageurs de cultures.

Maintenir une diversité spécifique contribue au bon fonctionnement des milieux naturels et des espèces y étant inféodées.

## La diversité des écosystèmes

Un écosystème regroupe à la fois le milieu de vie des espèces (biotope) et les espèces y vivant (biocénose). Cette définition englobe tous les milieux sur Terre, des fonds marins en passant par les chaumes vosgiennes jusqu'aux pôles.

Cette diversité de milieux peut être analysée à l'échelle du paysage (haies, prairies, zones humides, forêts...), ou à plus large échelle, en trames. Il existe par exemple la trame :

- verte : elle correspond aux milieux prairiaux, jardins, forêts (réservoirs biologiques ou réservoirs de biodiversité) et aux connexions entre ces milieux, telles que les haies, alignements d'arbres... (corridors écologiques),
- bleue : elle correspond aux milieux aquatiques et humides, tels que les rivières, ruisseaux, zones humides (réservoirs biologiques ou réservoirs de biodiversité) et aux connexions entre ces milieux, tels que les mares, étangs, rus... (corridors écologiques).

Les espèces animales, végétales et fongiques peuvent être dépendantes de plusieurs milieux, à l'exemple des amphibiens, partageant leur vie entre les milieux terrestres et aquatiques.

## 1.2 Pourquoi se préoccuper de la biodiversité ?

L'homme, comme les autres espèces animales, végétales et fongiques, dépend de la nature pour survivre. D'un point de vue anthropocentré, la nature rend de nombreux services, dits écosystémiques, à l'homme. Ils peuvent être divisés en plusieurs catégories :

- services de support : formation des sols, habitats, contribution à l'évolution de la biodiversité...
- services de production : aliments, ressources médicinales, énergie, matériaux...
- services de régulation : climat, cycle et qualité de l'eau, ravageurs, fertilité des sols, catastrophes naturelles...
- services culturels : patrimoine, cadre de vie, inspiration, bien-être, tourisme...

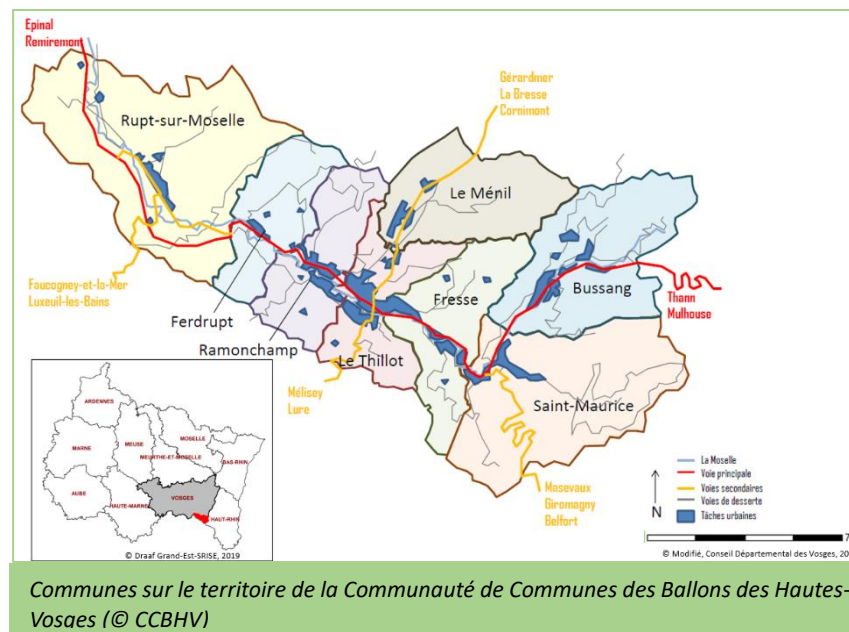
Préserver la nature pour son utilité (production de services, stabilité des milieux, évolution des espèces et milieux) s'avère donc essentiel. Cependant, la nature a également une valeur intrinsèque, pour elle-même. En outre, préserver la biodiversité peut servir de garantie pour l'avenir en constituant un réservoir de possibilités d'adaptations face à des changements de conditions environnementales.

## 1.3 Présentation du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale

### 1.3.1 Définition du projet

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a pour objectifs de connaître, préserver, valoriser et partager auprès des communes et de leurs habitants le patrimoine naturel d'un territoire, par le recensement et l'acquisition de connaissances naturalistes. Mieux connaître pour mieux préserver.

Financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce projet visant à aboutir à un plan d'orientations sur la biodiversité a été initié de 2021 à 2023 sur les 8 communes de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges (CCBHV), dont Ferdrupt, en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV). Véritable outil d'aide à la décision, l'ABC a pour objectif de permettre à chaque commune de s'approprier la biodiversité de son territoire et de la prendre en compte dans ses décisions d'aménagements.



### 1.3.2 Les porteurs du projet



Une autre vie s'invente ici

**Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV)**, maître d'ouvrage du projet, a été créé en 1989. Il est situé sur deux régions (Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté) et 4 départements (Haut-Rhin, Vosges, Territoire de Belfort et Haute-Saône). Il compte 197 communes adhérentes, soit 252 000 habitants pour une superficie de 2 920 km<sup>2</sup> (mars 2020). Ses objectifs sont de contribuer à la conservation de la biodiversité et des paysages, de permettre une gestion durable des

ressources et des espaces et de valoriser économiquement les ressources locales.



**La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges (CCBHV)**, bénéficiaire du projet, a été créée en 2013 suite à la fusion de la Communauté de Communes des Mynes et Hautes-Vosges du sud, de la Communauté de Communes des

Ballons des Hautes-Vosges et de la Source de la Moselle du Syndicat de piscine de Le Thillot et du Syndicat de gestion des déchets SIVEIC. Elle regroupe huit communes : Rupt-sur-Moselle, Ferdrupt, Ramonchamp, Le Thillot, Le Ménil, Fresse-sur-Moselle, Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang. La CCBHV compte 14 877 habitants (2020) pour une superficie de 194 km<sup>2</sup>.

### 1.3.3 Les partenaires naturalistes du projet

De septembre 2021 à août 2023, de nombreux partenaires associatifs ont été mobilisés sur le territoire de la CCBHV afin de réaliser les inventaires naturalistes et / ou des recherches bibliographiques sur des données antérieures.



Conservatoire  
botanique Alsace-Lorraine

**Le Conservatoire Botanique d'Alsace-Lorraine (CBAL)**, issu de la fusion en 2023 des Conservatoires Botaniques d'Alsace et de Lorraine, est un organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. Ses objectifs concernant la flore sauvage et les habitats naturels sont la connaissance, la gestion et la

valorisation des données, la conservation de la flore rare et menacée, l'expertise et l'appui aux collectivités, à la mise en œuvre des politiques publiques, l'information, la sensibilisation et la mobilisation du public et des pouvoirs publics.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
**PÊCHE**

**La Fédération de Pêche des Vosges**, association de loi 1901 à but non lucratif agréée au titre de la protection de l'environnement, a été créée en 1983. Elle étudie les milieux piscicoles et leurs populations, sensibilise, aide les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) dans leur gestion.

Ont contribué aux inventaires piscicoles le Syndicat Mixte Moselle Amont (SMMA), les AAPPMA de Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle, Ramonchamp, Le Ménil, l'Amicale des Pêcheurs de Ferdrupt ainsi que la CCBHV.





### Le réseau associatif Office de DONNÉES NATURALISTES (ODONAT) du Grand-Est est une

association à but non lucratif agréée dans le cadre régional au titre de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie. Cette association a été créée en 2016. Regroupant 29 associations naturalistes, elle coordonne des projets avec pour objectif l'étude et la protection de la flore, des mycètes, de la faune et des milieux naturels. Elle apporte une aide technique aux collectivités à travers une expertise naturaliste et la mise à dispositions de données naturalistes.

Les associations suivantes, membres du réseau ODONAT, ont participé à la récolte de données naturalistes :



**Le Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine (GEML)**, association de loi 1901 à but non lucratif, est une association à part entière depuis 1983. Elle a plusieurs missions. Elle observe et étudie les mammifères lors de prospections, forme et informe le public intéressé, protège les espèces et milieux naturels en participant à des études d'impact et en travaillant en collaboration avec d'autres organismes et associations.



**La Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (SHNEC)**,

association créée en 1859, compte plusieurs missions. Elle promeut l'étude des Sciences de la Vie et de la Terre et

des Sciences Humaines, partage les connaissances avec le grand public et sensibilise à la thématique de l'environnement.



**L'Association Hirrus** est une association de loi 1901 créée en 2011. Elle a deux missions principales, à savoir réaliser des études naturalistes dans les domaines de l'ornithologie, l'herpétologie et de la mammalogie et sensibiliser à l'environnement.

Elle est principalement active en Lorraine et dans le Grand-Est.



**La Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)** est une association de loi locale de 1908 créée en 1979. Elle a quatre missions :

l'étude et l'inventaire des chauves-souris et de leurs sites de vie, la protection desdits sites, la sensibilisation du public et la formation des professionnels et l'animation locale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères.



**La Société Lorraine d'Entomologie (SLE)** est une association de loi 1901 à but non lucratif créée en 1995. Elle a pour objectifs la protection et l'étude des insectes et autres arthropodes ainsi que la sensibilisation à

l'environnement. Pour cela, elle travaille en collaboration avec d'autres organismes.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

La **Ligue pour la Protection des Oiseaux du Grand-Est (LPO Grand-Est)** est une association

créée en 1912. La création de la Coordination des LPO Grand-Est date de 2016. Ses missions se déclinent de la manière suivante : connaître et protéger les espèces avicoles, développer les espaces naturels par la gestion, les conseils et la protection, sensibiliser par l'éducation, la formation et la communication.

Ont également contribué aux inventaires le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL)**, le **Groupe Tétras Vosges (GTV)**, **Faune-Lorraine, Madame et Monsieur Lambert** par le partage de leurs connaissances, et certains **habitants** lors des inventaires participatifs de mars à juin 2023.

### 1.3.4 Le partenaire en milieu scolaire



La **Maison de la Nature des Vosges Saônoises (MNVS)**, située à la frontière entre la Lorraine et la Franche-Comté, est une association à but non lucratif. Ses objectifs sont la sensibilisation de divers publics à l'environnement et au développement durable.

### 1.3.5 Les groupes floristiques et faunistiques inventoriés

Les associations naturalistes et autres partenaires associés au projet ont soit directement contribué aux prospections naturalistes, soit au travers de la transmission de données antérieures au projet d'ABC.

#### *Groupes floristiques et faunistiques inventoriés*

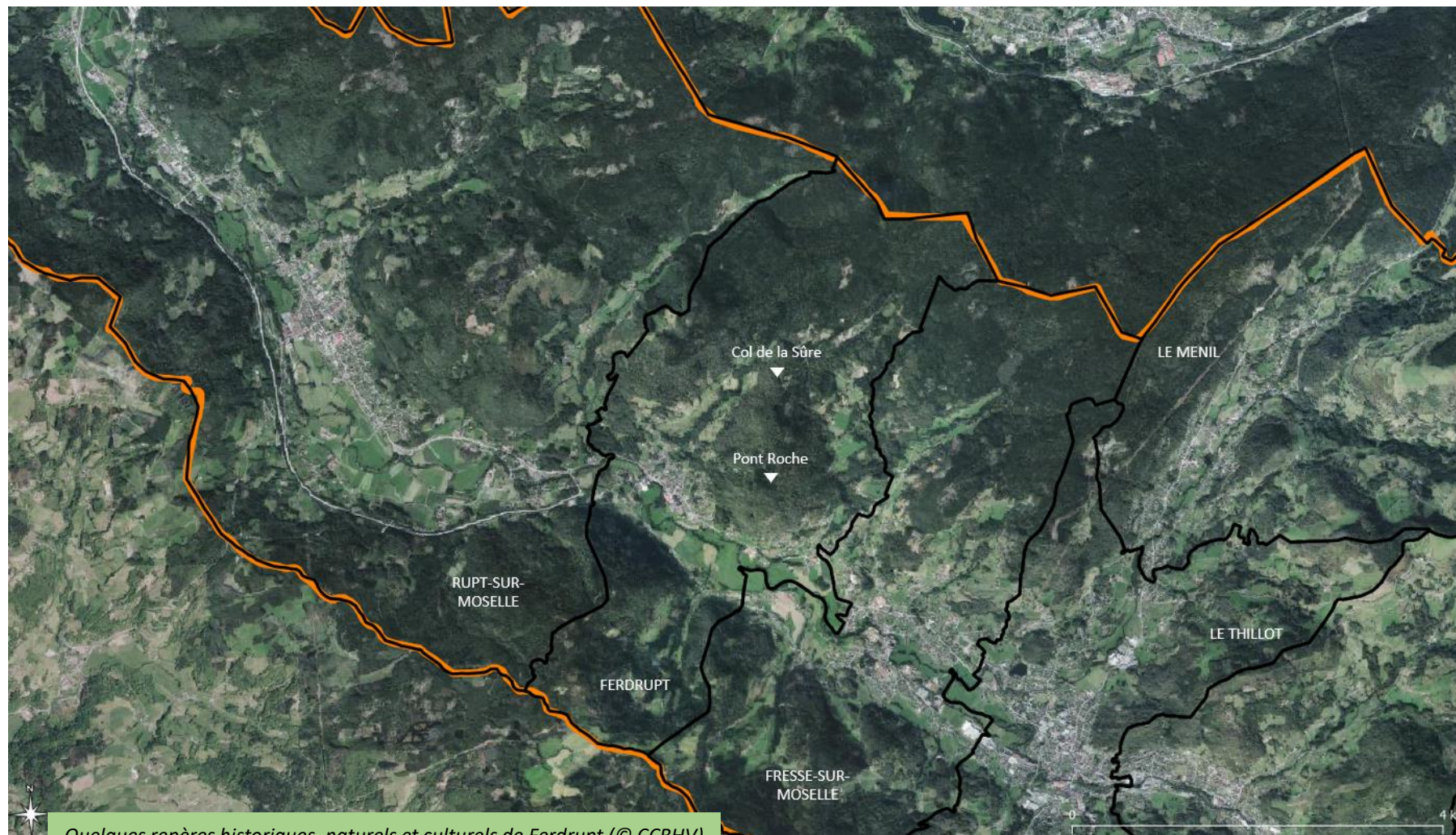
Groupe phylogénétique	Prospecteurs
<b>Amphibiens et reptiles</b>	Association Hirrus
<b>Avifaune</b>	Association Hirrus
<b>Chiroptères</b>	CPEPESC
<b>Entomofaune</b>	Association Hirrus, SLE
<b>Habitats et flore</b>	CBAL
<b>Mammifères</b>	GEML
<b>Mollusques aquatiques</b>	SHNEC
<b>Poissons et écrevisses</b>	Fédération de Pêche des Vosges, SMMA, CCBHV, AAPPMA locales

## **PARTIE 2 - Présentation de la commune de Ferdrupt**





## 2.1 Présentation de Ferdrupt



*Quelques repères historiques, naturels et culturels de Ferdrupt (© CCBHV)*

Carte d'identité de la commune

<b>EPCI</b> Communauté de Communes des Ballons des Hautes- Vosges	<b>Habitants</b> Ferdrupéens	<b>PLU</b> 2015
	<b>Altitude</b> 444 m (min) à 903 m (max)	<b>Démographie</b> (2020) 16% 0-14 ans 12% 15-29 ans 15% 30-44 ans 25% 45-59 ans 22% 60-74 ans 10% 75 ans ou plus
<b>Population légale</b> 724 (2020)	<b>Superficie</b> 14,6 km <sup>2</sup>	
<b>Densité</b> 49,6 hab / km <sup>2</sup>	<b>Bassin versant</b> Rhin-Meuse	

### 2.1.1 Situation géographique

Située dans la vallée de la Haute-Moselle, Ferdrupt est une commune vosgienne et fait partie du territoire de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges. Elle est limitrophe avec les communes de Saulxures-sur-Moselotte au nord, Ramonchamp à l'est, Servance-Miellin et Corravillers au sud, Rupt-sur-Moselle à l'ouest.

Ferdrupt est traversé par la route nationale 66 (RN66).

D'une surface de 14 km<sup>2</sup>, cette commune rurale à habitat dispersé est peu densément peuplée.

### 2.1.2 Contexte géologique

Le substrat rocheux de Ferdrupt est granitique, très ancien. Des affleurements rocheux soulignent le paysage, par exemple en bas du

versant sur la montagne de Pont Roche. Des dépôts gréseux du Buntsandstein peuvent être trouvés sur les sommets jusqu'à Ferdrupt.

Les périodes glaciaires ont marqué le paysage. Des terrasses d'alluvions anciennes sont visibles à Remanvillers et des terrasses d'alluvions glaciaires sont visibles à Xoarupt.

Deux cirques glaciaires sont présents sur la commune : à Xoarupt et à Pont Roche.

### 2.1.3 Contexte hydrographique

Après avoir traversé la commune de Ramonchamp, la Moselle passe par Ferdrupt. La Moselle et ses nombreux affluents façonnent le paysage. Les ripisylves mettent en valeur les tracés des rivières. Des pitons sous forme de roche moutonnée sont visibles dans certains cours d'eau à Ferdrupt.

De nombreux étangs anciens et canaux sur la Moselle sont mentionnés sur la carte de l'Armée de 1905.

## 2.2 Historique et vie économique

### 2.2.1 Historique

La voie romaine, à l'époque gallo-romaine, serait passée au niveau du lieu-dit Sur la Voye, non loin du Linqeny et du Chatelet.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, la carte de Naudin représente une Voie militaire passant par Ferdrupt.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la commune se détache de la commune de Rupt-sur-Moselle pour devenir indépendante.

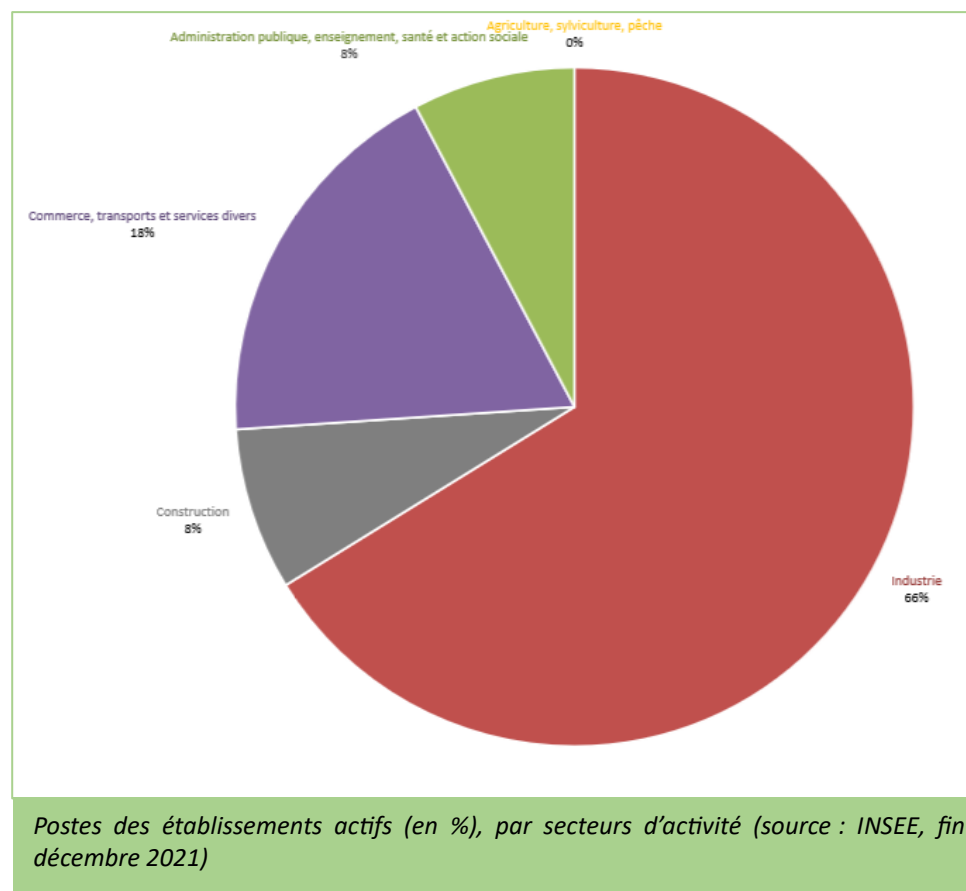
Une galerie de prospection minière est mentionnée, dans l'axe d'un filon d'argent exploité à Bussang et sur la Coline de Fresse.

Une ancienne carrière d'extraction de granulat est mentionnée sur une carte du Bureau de Recherches Géologiques Minières (BRGM).

### 2.2.2 Les activités économiques

L'industrie représente une part importante de l'activité économique de la commune.

Ferdrupt dispose d'une bibliothèque, de plusieurs commerces, d'exploitations agricoles, de deux campings (Domaine des Planesses) et de plusieurs gîtes.

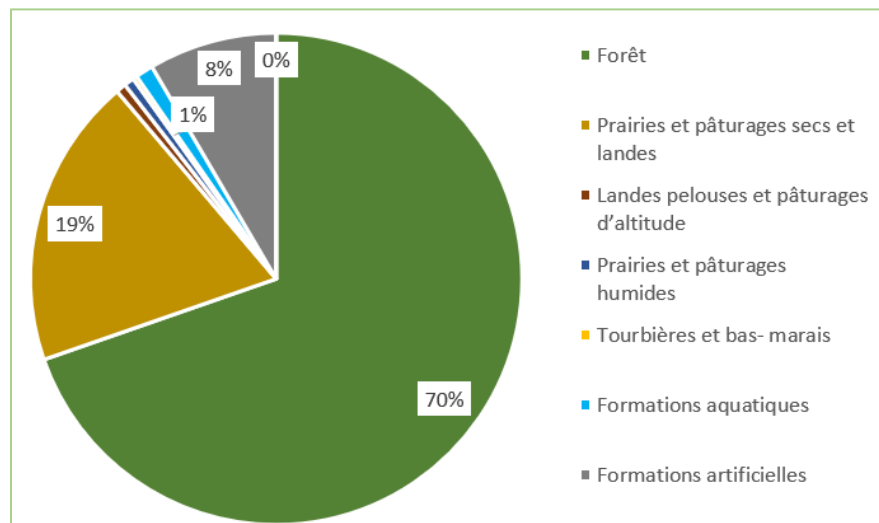




## 2.3 Evolution du paysage

### 2.3.1 L'occupation des sols

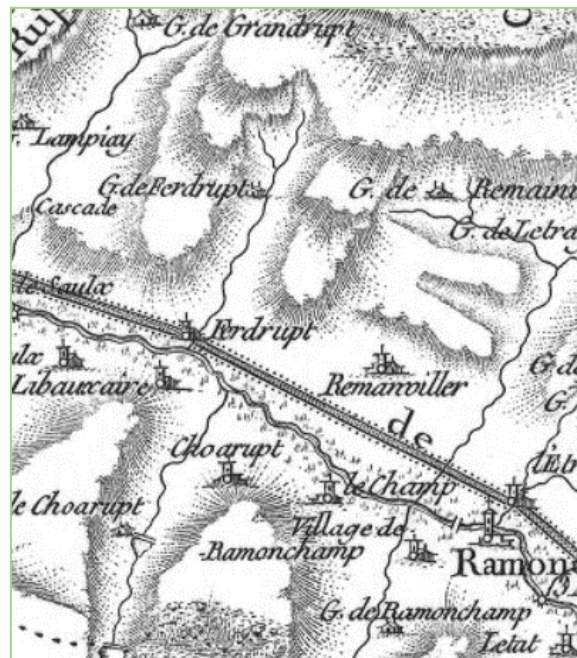
La commune est majoritairement composée de forêts (70%), de prairies, pâturages secs et landes (19%) et de formations artificielles (8%). Les autres milieux naturels, minoritaires, correspondent aux formations aquatiques (1%), aux tourbières et bas-marais (<1%), aux prairies et pâturages humides (<1%) et aux landes, pelouses et pâturages d'altitude (<1%).



Occupation des sols à Ferdrupt en fonction des grands types d'habitats recensés en 2023 (© CCBHV)

### 2.3.2 L'évolution du paysage

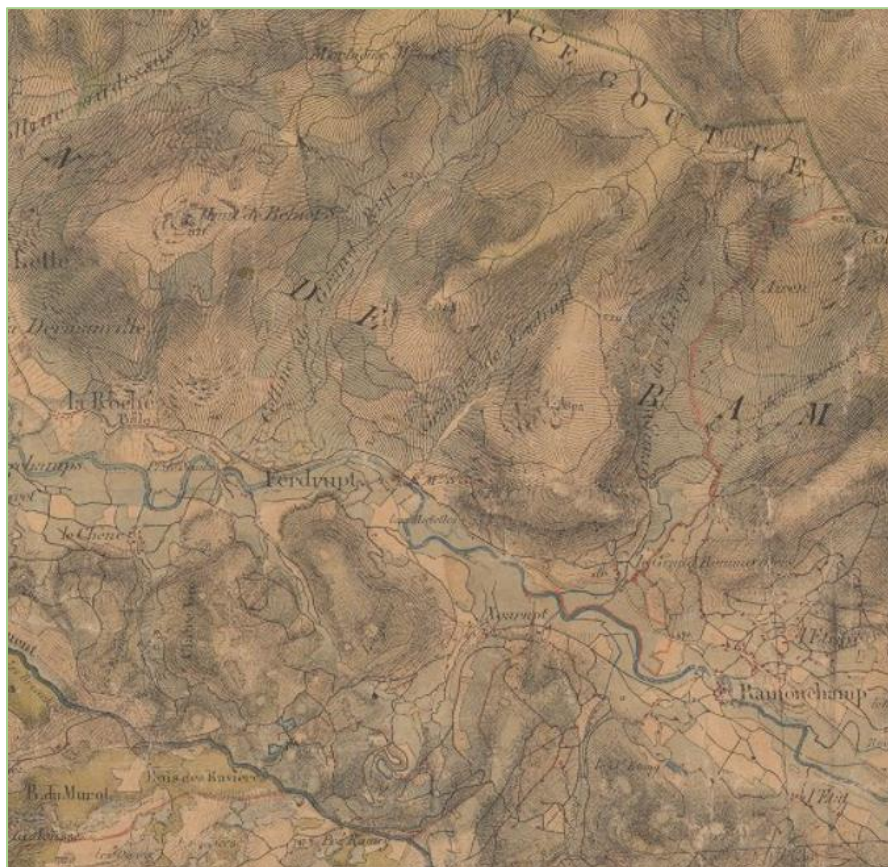
#### Ferdrupt au 18<sup>ème</sup> siècle



Carte de Cassini de la commune de Ferdrupt (1740)  
(© IGN)

Au 17<sup>ème</sup> siècle, les paysages sont très ouverts du fait de l'agriculture. Cette ouverture a été maintenue au 18<sup>ème</sup> siècle. Les forêts se situent sur les hauteurs, en périphérie de la commune. Plusieurs hameaux sont recensés, ainsi que des granges.

## Ferdrupt au 19<sup>ème</sup> siècle



Carte de l'Etat Major de la commune de Ferdrupt (1866) (© IGN)

Le paysage reste très ouvert, les activités agricoles étant conséquentes. Les populations dépendent majoritairement de leur production pour vivre.

Les forêts se situent toujours en périphérie de la commune, sur les hauteurs. Les environs du cirque glaciaire de Xoarupt sont pâturés. Plusieurs architectures peuvent être distinguées : les fermes vosgiennes, les zones urbaines et le bâti issu de l'activité industrielle.



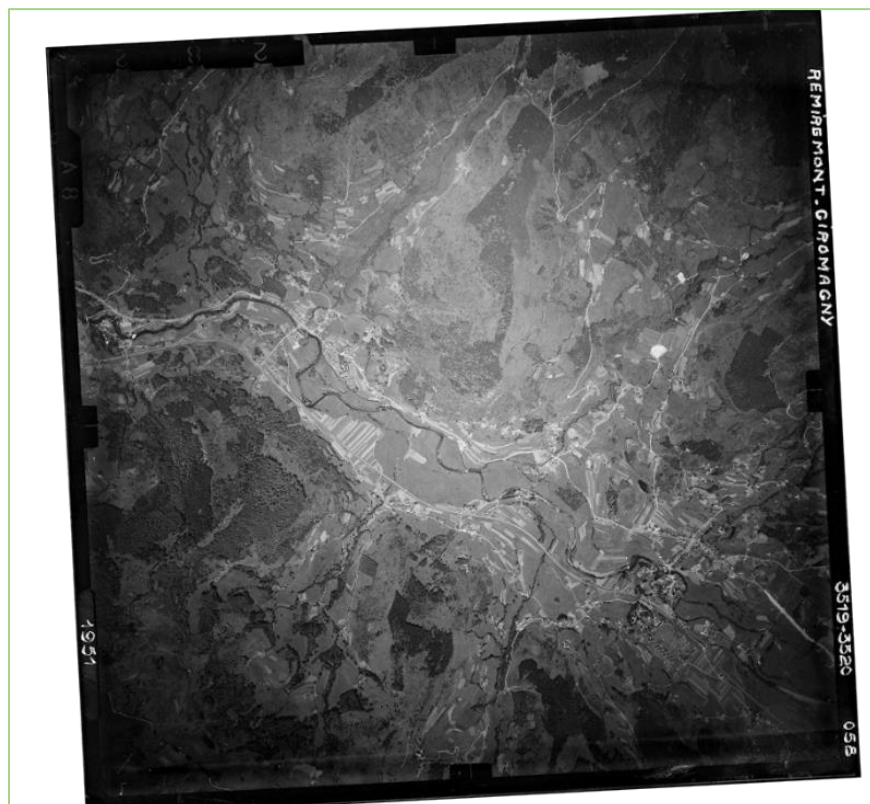
Ferdrupt – Le Centre



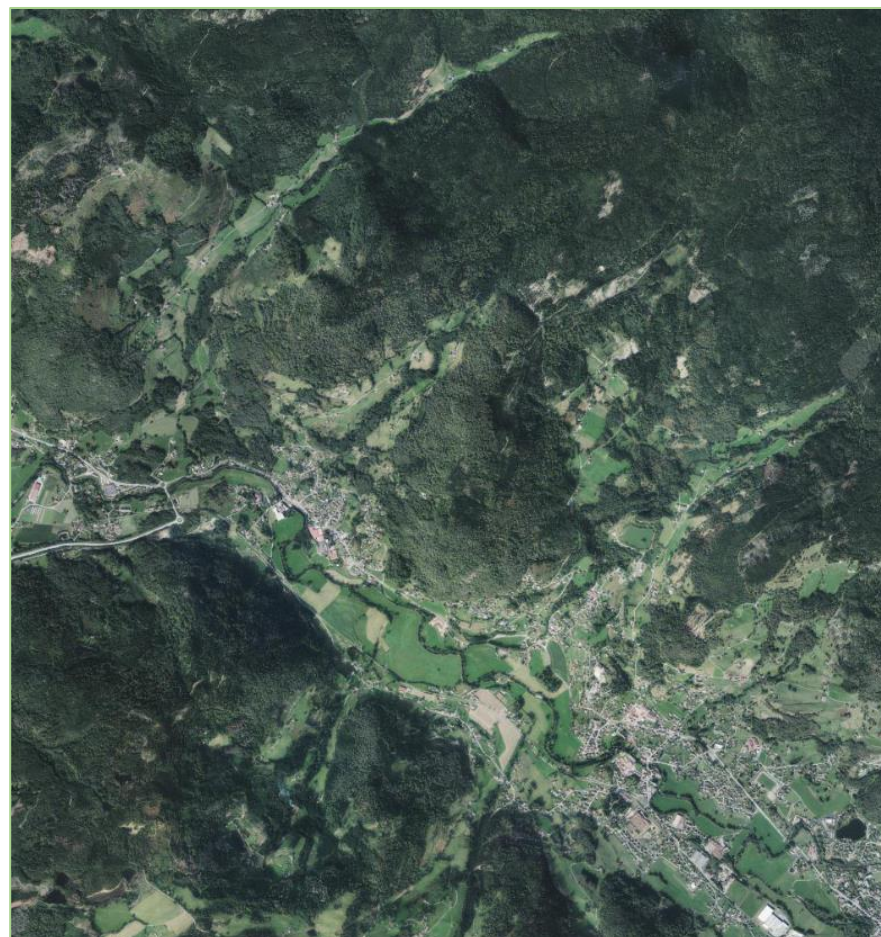
Ferdrupt – La Mairie



## Ferdrupt au 20<sup>ème</sup> siècle et au 21<sup>ème</sup> siècle



Ferdrupt en 1951 (© IGN)



Ferdrupt en 2021 (© IGN, Géoportail)

Entre le 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècle, les paysages se ferment. Les broussailles progressent dans le paysage. Elles se trouvent non loin des zones boisées, sur le Grebiay et le Chatelet, sur les hauteurs du cirque de Xoarupt. Les forêts se trouvent principalement sur

l'Homant, l'envers des Noires-Gouttes et sur une partie de Linqueny au sud. Des prés se trouvent au nord-est.

Quelques usines sont présentes sur les bords de la Moselle. Trois roues hydrauliques se trouvent sur le cours d'eau de Remanvillers. Plusieurs canaux alimentent les roues.

Les terres cultivées sont nombreuses sur le fond plat de la vallée de la Moselle et les terrasses.

Le nombre d'exploitations agricoles recensées en 2010 est de 8, pour 18 en 2000 et 20 en 1988. Entre 1905 et 2015, la commune compte 48 fermes dispersées en moins.

## **PARTIE 3 - Animations sur la commune**

### 3.1 Réunion et sortie natures grand public

8 réunions publiques ont été organisées à destination du grand public (se référer à la synthèse intercommunale du projet d'ABC sur la CCBHV) sur les différents groupes faunistiques et floristiques inventoriés.

Le 4 juillet 2022, une réunion de présentation du projet d'ABC et des milieux naturels a été réalisée à Ferdrupt, accueillant un habitant.

Affiche réalisée dans le cadre de la réunion de présentation grand public (© CCBHV)

### 3.2 Comptage participatif des hirondelles

Du 22 mars au 5 juin 2023, les habitants de la CCBHV et toute personne intéressée ont été invités à participer aux comptages des nids d'hirondelles de fenêtre et d'hirondelles rustiques.

Fiche de terrain - Enquête Hirondelles sur la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges\*

Nom de l'observateur : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Hirondelle rustique**

Nid en forme de demi-coupe ouvert sur le dessus situé dans les étables, écuries, garages

**Hirondelle de fenêtre**

Nid en forme de demi-sphère avec trou d'envol, situé en façade

Date jj/mm/aa	Commune + Rue	N° de rue	Nombre nid occupé (indices : nourrissage, jeunes, fientes, etc.)	Nombre nid vide	Nombre nid occupé (indices : nourrissage, jeunes, fientes, etc.)	Nombre nid vide

Renseignements : [paysage@cc-ballonsdeshautesvosges.fr](mailto:paysage@cc-ballonsdeshautesvosges.fr) / [association.hirrus@orange.fr](mailto:association.hirrus@orange.fr) / 03 29 61 93 55

Fin de l'inventaire : 5 juin 2023

Fiche à déposer à la mairie de la commune concernée ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : [paysage@cc-ballonsdeshautesvosges.fr](mailto:paysage@cc-ballonsdeshautesvosges.fr)

N'hésitez pas à nous envoyer des photos de vos observations.

Bonnes prospections ! Ne pas jeter sur la voie publique - INPS

\* Bussang, Fresse-sur-Moselle, Saint-Maurice-sur-Moselle, Le Thillot, Le Ménil, Ramonchamp, Ferdrupt, Rupt-sur-Moselle

Fiche de terrain mise à disposition pour les inventaires participatifs (© CCBHV)

### 3.3 Exposition nature

Du 22 avril au 13 mai 2023, la bibliothèque de Ferdrupt a accueilli l'exposition « Piafs, plumes et compagnie », mise à disposition par le PnrBV.



Exposition « Piafs, plumes et compagnie » (© Commune de Ferdrupt)

## PARTIE 4 - Présentation des espèces, milieux et enjeux associés



## 4.1 Ferdrupt, territoire de biodiversité

Que ce soit un parc, un jardin, des murs, des fossés, des ruisseaux, des prairies ou des forêts, chaque milieu a son importance. En effet, tous accueillent une certaine faune et flore qui y trouvent un refuge, une source de nourriture, de tranquillité, ... Ces milieux, les espèces qui y vivent et leurs interactions sont dynamiques et en constante évolution.

Ainsi, la commune de Ferdrupt, par la présence de quatre milieux prédominants (forestiers, ouverts, urbains et humides), présente une mosaïque d'habitats accueillant une faune et une flore variées.

Le ban communal est dominé par la forêt qui représente jusqu'à 70% du territoire et constitue ainsi l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales. Une importante majorité de ces forêts est considérée comme étant anciennes, c'est-à-dire que ces espaces n'ont pas été défrichés depuis le minimum forestier. Le minimum forestier correspond au plus faible couvert forestier qui a été observé en France, soit lors de la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. Les autres forêts, plus récentes, ont crû du fait de reboisements ou de recolonisations spontanées. Elles présentent moins d'enjeux concernant la conservation de la biodiversité.

Les milieux ouverts liés à l'agriculture font également partie de l'héritage de la commune : prairies, pâturages, hautes chaumes (lieux d'estive) ... Ils sont principalement dédiés à la production de fourrages, à destination des bovins, parfois des ovins et des caprins. Ces prairies sont principalement des prairies permanentes ou des

landes, entretenues grâce au fauchage ou au pâturage plus ou moins réguliers.

Ces milieux sont reconnus pour offrir une variété de services écosystémiques : production agro-pastorale, paysages bucoliques, stockage de carbone dans les sols, limitation des ruissellements... Ils jouent également un rôle de réservoirs de biodiversité pour de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes.

De même, l'espace urbain présente un intérêt pour la biodiversité : jardins potagers, bosquets, arbres isolés, fossés... sont des espaces de cohabitation entre les activités humaines et des espèces faunistiques et floristiques. Elles peuvent y trouver des abris, de la nourriture...

## 4.2 Méthodologie

Le projet d'ABC consiste à inventorier et cartographier des espèces faunistiques et / ou floristiques et les milieux présents sur un territoire. Une finalité de la démarche est de permettre d'identifier des enjeux de biodiversité. Parmi les espèces rencontrées sur les communes de la vallée, certaines ont peut-être uniquement été observées à Ferdrupt ou n'y ont pas été observées. Certaines sont peut-être protégées au niveau régional et / ou national.

L'état des lieux de la biodiversité du territoire, réalisé entre 2022 et 2023 selon les méthodes explicitées dans le tableau ci-dessous, n'est pas exhaustif. Toutes les espèces n'ont pas pu être détectées et leur présence ou absence n'ont pas forcément été documentées. Ces premiers inventaires n'affranchissent pas de la réalisation d'inventaires complémentaires ou de suivis de certaines espèces dans l'objectif de diagnostiquer écologiquement certains milieux.

Les inventaires ont été menés par les associations naturalistes et le Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine. Ils ont permis de recenser de nouvelles espèces. Les données historiques présentes dans différentes bases de données ont été exploitées.

*Méthodologie simplifiée de prospection par groupe phylogénétique*

Groupe phylogénétique	Méthodologie d'inventaire	Zones prospectées
<b>Habitats</b>	Pré-cartographie, passage de terrain, croisement entre le biotope et le stade de végétation, parfois mise en correspondance avec des groupements de végétaux.	Tous les milieux hors forêts publiques.
<b>Flore vasculaire</b>	Recherche active (milieux favorables ou présence constatée antérieurement), observations opportunistes.	Tous les milieux hors forêts publiques.
<b>Mammifères terrestres</b>	Recherche active (traces, autres indices), observations opportunistes, pièges photographiques.	Cours d'eau et ripisylves associés au castor. Moselle et affluents favorables.
<b>Chiroptères</b>	Recherche acoustique : > Transects : 10 passages (détecteur actif d'ultrasons) > Points fixes : 11 nuits d'enregistrements (enregistreur automatique) Recherche de traces : > Visite de sites estivaux (repos, parturition) > Visite de sites hivernaux (hibernation)	Bâtiments communaux (été) et ouvrages souterrains (hiver).
<b>Oiseaux</b>	12 jours de terrain : recherche active et protocole EPOC : écoute ponctuelle. Suivi protocolé (Grand tétras, Gélinotte, Chouettes de montagne, Faucon pèlerin).	Espèces prioritaires <sup>1</sup> Milieux cibles (forêts jeunes et secondaires, milieux ouverts et agricoles).
<b>Orthoptères</b>	20 jours de terrain (avec les odonates et lépidoptères). Capture au filet, à la main, écoutes.	Milieux favorables (ouverts, humides).
<b>Odonates</b>	20 jours de terrain (avec les lépidoptères et orthoptères). Recherche active, observations opportunistes ; capture au filet.	Milieux favorables (ouverts, humides, aquatiques, lisières).
<b>Lépidoptères</b>	20 jours de terrain (avec les odonates et orthoptères). Recherche active, observations opportunistes ; capture au filet.	Milieux favorables (ouverts, humides, lisières).
<b>Reptiles</b>	Recherche active, observations opportunistes, 8 soirées et 2 jours (avec les amphibiens).	Espèces prioritaires. Milieux favorables (ouverts, humides, aquatiques, lisières).
<b>Amphibiens</b>	Recherche active, observations opportunistes, 8 soirées et 2 jours (avec les reptiles).	Milieux favorables (milieux humides, aquatiques).
<b>Poissons</b>	Pêches électriques complémentaires.	Cours d'eau non prospectés avant 2022.
<b>Ecrevisses</b>	Recherches nocturnes complémentaires.	Cours d'eau non prospectés avant 2022.
<b>Mollusques aquatiques</b>	Prélèvement d'ADN environnemental en milieu aquatique.	Principaux cours d'eau du territoire.

<sup>1</sup> La mise en place d'un observatoire de la biodiversité à l'échelle du PnrBV (« Biodi'veille ») a permis de lister 184 espèces faunistiques et 1369 espèces floristiques vasculaires remarquables à conserver en priorité à l'échelle du Parc. La présence ou l'absence (à confirmer ou infirmer) de ces espèces dites « Espèces Déterminantes Parc » (EDP) ont permis de prioriser les inventaires à mener sur le territoire de la CCBHV et d'associer des enjeux aux milieux auxquels elles sont inféodées.

## 4.3 Habitats inventoriés et remarquables

Habitat : espace qui permet l'existence et le développement d'une ou plusieurs espèces faunistiques ou floristiques.

Les habitats ne sont pas uniquement représentés par des milieux naturels : une maison, un réfrigérateur correspondent à des espaces de vie favorables à différentes espèces, humaines y compris.

A l'exception des forêts publiques, déjà partiellement inventoriées, la totalité des habitats naturels et semi-naturels ont été cartographiés. Des pré-diagnostics, basés sur des données préexistantes et des photographies aériennes (photo-interprétation), ont été réalisés en amont des prospections de terrain. En zones urbaines (privées), quelques entités n'ont pas pu être observées pour des raisons d'accessibilité ou de sécurité, certaines étant classées.

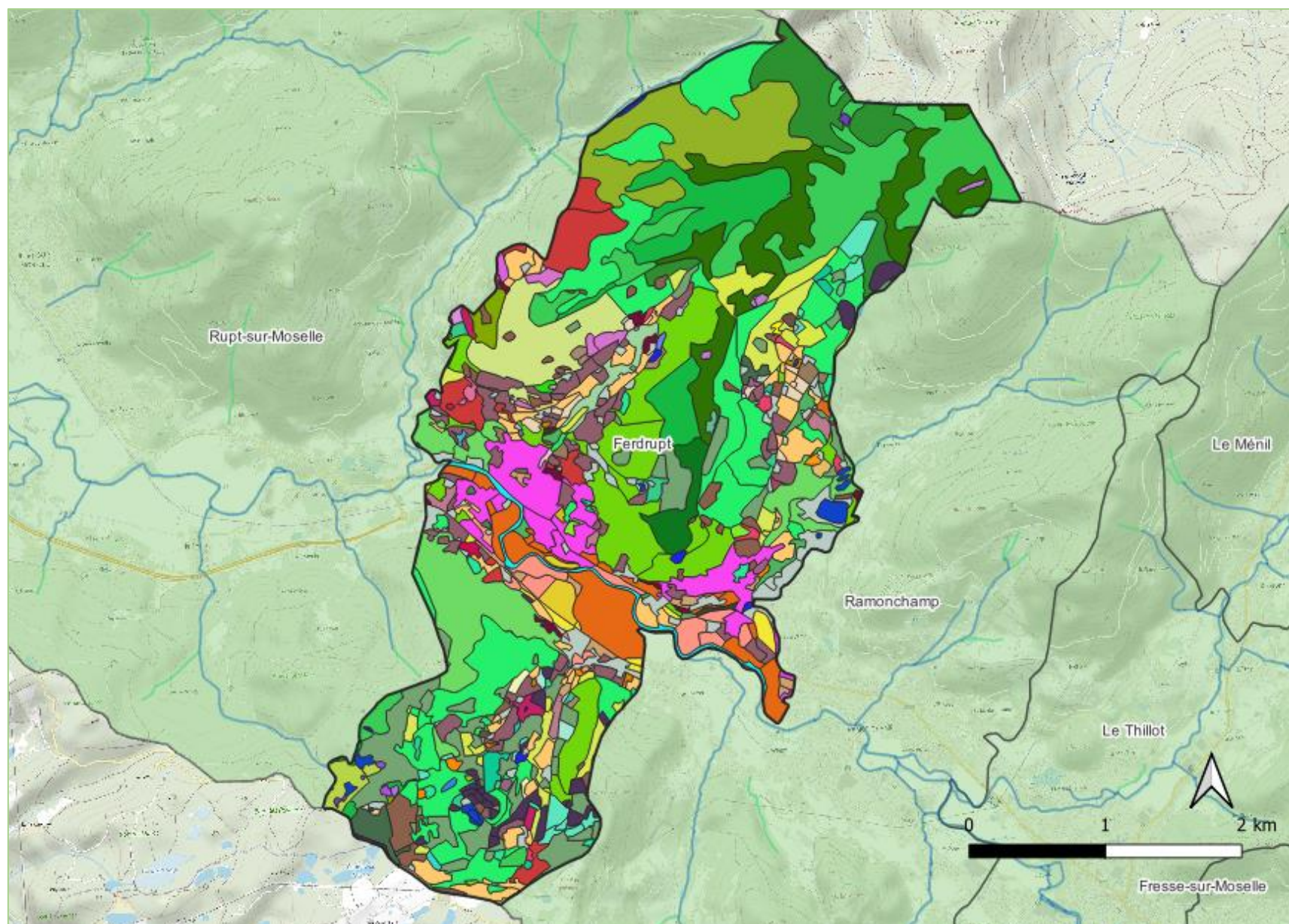
*Zonages d'inventaires du patrimoine naturel de Ferdrupt. ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique*

Espace	Identification du site	Dénomination	Fiche en ligne
ZNIEFF	ZNIEFF type 1 410002161	Tourbière de la Faigne Laudry et la forêt domaniale du Gehant à Ferdrupt	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410002161">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410002161</a>
ZNIEFF	ZNIEFF type 1 410030042	Tourbière de Mereille à Ferdrupt	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030042">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030042</a>
ZNIEFF	ZNIEFF type 1 410030195	La Saye à Vecoux	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030195">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030195</a>
ZNIEFF	ZNIEFF type 1 410030364	Le Xoarupt à Ferdrupt	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030364">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030364</a>
ZNIEFF	ZNIEFF type 2 410010387	Massif Vosgien	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410010387">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410010387</a>

### 4.3.1 Habitats élémentaires

84 habitats élémentaires ont été distingués sur l'emprise du ban communal de Ferdrupt. Concernant les forêts publiques, diverses données ont été valorisées : exploitation des données issues des aménagements forestiers, diagnostics des sites Natura 2000, plan de gestion des aires protégées... Le degré de nomination des habitats varie en fonction de la précision de la description du couvert végétal (composition, physiologie).





Les 84 habitats élémentaires sur la commune de Ferdrupt. Légende en page suivante (© CCBHV)

Milieux recensés

- Alignements d'arbres
- Aulinaies marécageuses oligotrophes
- Bâtimens des villes et des villages
- Boisements mixtes à Pinus sylvestris et à Quercus thermophiles
- Boulaies des terrains non marécageux
- Chênaies acidophiles médio-européennes
- Chênaies acidophiles médio-européennes x Formations à Pteridium
- Clairières à couvert arbustif
- Clairières herbacées
- Communautés à grandes herbacées des prairies humides
- Communautés des tourbes et des sables humides, ouverts et acides, avec Rhynchospora alba et Drosera
- Constructions à faible densité
- Coupes forestières récentes
- Coupes forestières récentes, occupées précédemment par des conifères
- Cours d'eau x Forêts mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves x Formations riveraines d'arbustes invasifs
- Eaux dormantes de surface
- Eaux dormantes de surface x Communautés des eaux oligotrophes à Potamois
- Falaises siliceuses montagnardes médio-européennes
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus caducifoliés
- Forêts de pente hercyniennes
- Forêts de ravin médio-européennes
- Forêts mixtes à Abies-Picea-Fagus
- Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux
- Formations à Pteridium x Communautés à grandes herbacées des prairies humides
- Formations à Pteridium x Prêbois caducifoliés
- Formations à Pteridium aquilinum subatlantiques
- Formations tempérées à Cytisus scoparius

- Fourrés à Corylus
- Gazons des stades sportifs
- Grandes monocultures intensives (> 25ha)
- Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule
- Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule x Formations à Pteridium
- Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule x Hêtraies neutrophiles montagnardes médio-européennes
- Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule x Prêbois caducifoliés
- Hêtraies neutrophiles médio-européennes collinéennes
- Hêtraies neutrophiles montagnardes médio-européennes
- Jardins ornementaux
- Jardins potagers de subsistance
- Landes hercyniennes à Vaccinium
- Parties construites des cimetières
- Pâturages collinéens subatlantiques
- Pâturages ininterrompus
- Pâturages mésotrophes x Communautés à grandes herbacées des prairies humides
- Pâturages mésotrophes x Formations à Pteridium
- Pâturages mésotrophes x Fourrés à Corylus
- Pâturages mésotrophes x Fourrés à Cytisus scoparius
- Pâturages mésotrophes x Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule
- Pâturages mésotrophes x Prairies à Joncs et à Crételle
- Pâturages mésotrophes x Prairies acidoclines à Molinie bleue
- Pâturages mésotrophes x Prairies atlantiques et subatlantiques humides
- Pâturages mésotrophes x Prêbois caducifoliés
- Pelouses à Agrostis et Festuca
- Pelouses à Agrostis et Festuca x Fourrés à Cytisus scoparius
- Pelouses à Agrostis et Festuca x Landes subatlantiques à Calluna et Genista
- Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés
- Plantations de Sapins, d'Épicéas, de Mélèzes et de Cèdres indigènes

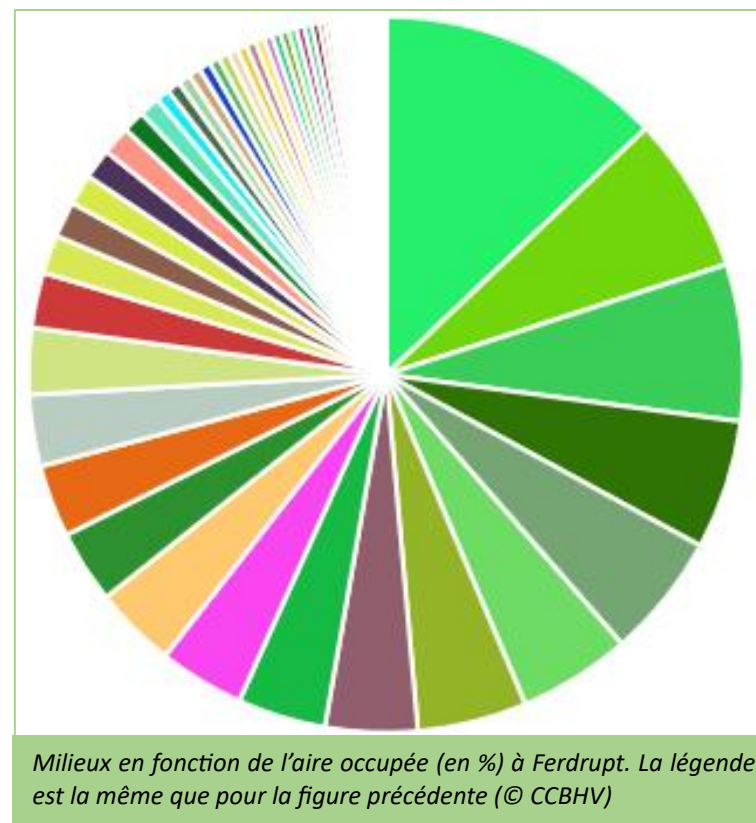
- Prairies ; terrains dominés par des herbacées non graminoides, des mousses ou des lichens
- Prairies à Joncs et à Crételle
- Prairies à Renouée bistorte
- Prairies acidoclines à Molinie bleue
- Prairies acidoclines à Molinie bleue x Prêbois caducifoliés
- Prairies améliorées sèches ou humides
- Prairies de fauche de montagne x Prairies acidoclines à Molinie bleue
- Prairies de fauche hygromésophiles planitaires médio-européennes
- Prairies de fauche submontagnardes hercyniennes occidentales
- Prairies de fauche xéromésophiles planitaires médio-européennes
- Prairies mésiques non gérées
- Prêbois caducifoliés
- Prêbois de conifères
- Prêbois mixtes
- Reboisements de Picea abies
- Réseaux routiers
- Ronciers
- Sapinières acidophiles hercynio-alpines
- Stades initiaux des plantations de conifères
- Stades initiaux des plantations de feuillus caducifoliés
- Terres labourées nues
- Tourbières hautes actives, relativement peu dégradées
- Tourbières hautes inactives, dégradées
- Tourbières tremblantes à Rhynchospora alba
- Tourbières tremblantes à Carex rostrata
- Tourbières tremblantes à Molinia caerulea
- Végétations herbacées anthropiques



Plus de 1 100 hectares ont été couverts sur le terrain, où plus de 600 polygones de végétation ont été recensés et décrits à la précision de 1/25 000. Un polygone cartographié correspond à une, deux ou trois unités de végétation (mosaïque de végétation).

Les habitats décrits concernent principalement ceux présentant une certaine naturalité ou étant faiblement anthropisés, c'est-à-dire exploités de manière extensive (non intensive) : les forêts, prairies ou pâturages, les milieux humides et aquatiques. Ainsi, les milieux anthropiques fréquentés ou exploités intensivement pour les activités humaines ne sont pas décrits.

Les milieux recouvrant le plus de surfaces sont les hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule (13% des surfaces), les chênaies acidophiles médio-européennes (7%), les forêts mixtes à sapins-épicéas-hêtre (7%), les forêts de conifères (6%), les plantations de sapins, d'épicéas, de mélèzes et de cèdres indigènes (6%).



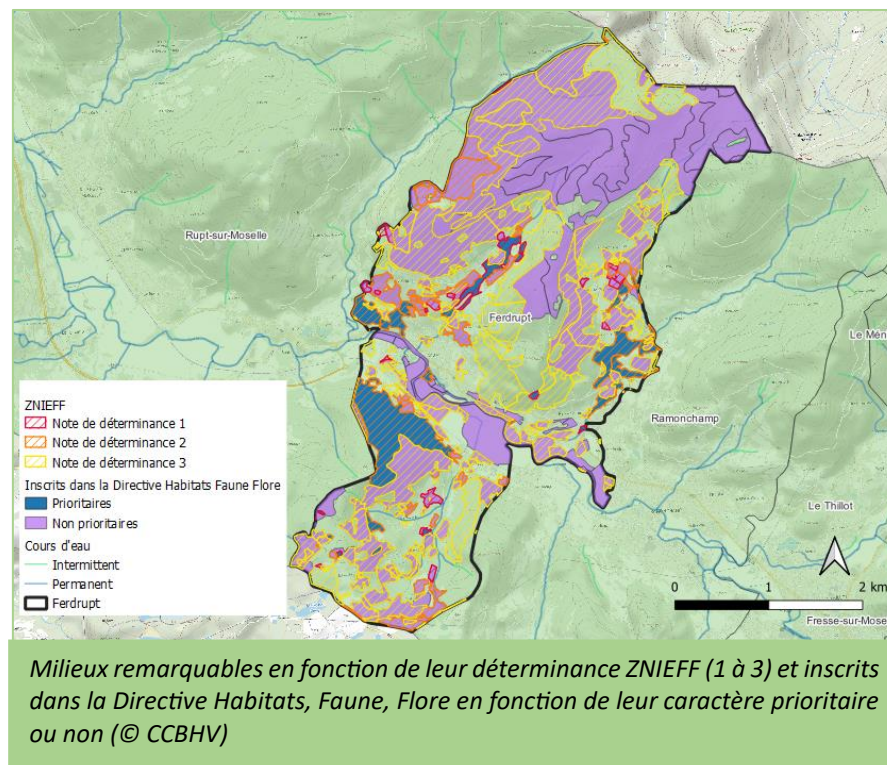
Les forêts ont augmenté en surface du fait de la déprise agricole, qui a également donné lieu à l'enfrichement de nombreuses surfaces.

### 4.3.2 Habitats remarquables

Sont considérés comme remarquables les habitats rares ou menacés en Europe et en Lorraine. Une cinquantaine d'habitats présentent un intérêt européen ou régional dont une quarantaine sont d'intérêt communautaire, voire prioritaires (9) au sens de la Directive Habitats, Faune, Flore.

Les habitats dits d'intérêts communautaires selon la Directive Habitats, Faune, Flore sont des habitats qui : sont en « danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle » ou dont l'aire de répartition naturelle est réduite ou bien naturellement faible, ou qui ont des caractéristiques typiques d'une des régions biogéographiques suivantes : alpine, atlantique, mer Noire, boréale, continentale, macronésienne, méditerranéenne, pannonique ou steppique.

La superficie totale des habitats remarquables (déterminants ZNIEFF / inscrits dans la Directive Habitats Faune Flore) est d'environ 1040 hectares, soit 70% de l'espace de la commune. Les habitats les plus typiques sont les hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule, les chênaies acidophiles médio-européennes, les forêts mixtes à sapins-épicéas-hêtres et les forêts de conifère.



Les habitats aquatiques et humides (tourbières, prairies humides ou ripisylves...) sont presque tous liés aux têtes de bassin versant. Ils sont rattachés aux ruisseaux de rang 1 et jouent un rôle hydrologique majeur en tant qu'« éponges » de l'eau circulant sur le territoire.

## 4.4 Flore

Les données floristiques proviennent des inventaires réalisés dans le cadre du projet d'ABC et des données bibliographiques antérieures.

Au total, 517 espèces et sous-espèces floristiques ont été recensées par les inventaires de 2022 et 2023, pour 354 déjà connues précédemment.

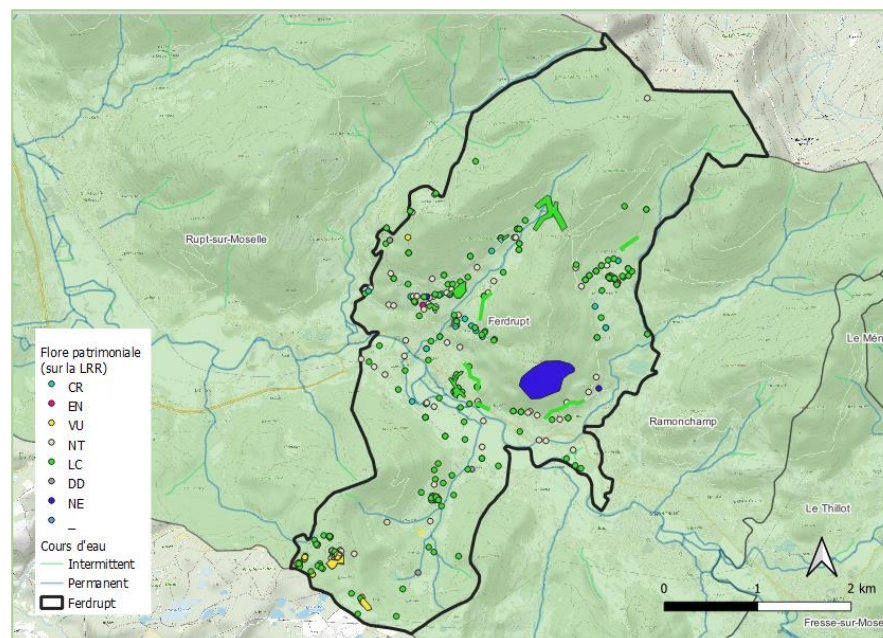
La flore patrimoniale observée est inféodée à des milieux divers : milieux sablonneux acidiphiles (*Aphanes australis*), milieux humides pauvres (*Carex pulicaris*), eaux pauvres en nutriments (*Potamogeton polygonifolius*), milieux humides tourbeux (*Carex laevigata*, *Carex limosa*) ...

Les prairies humides pauvres du *Crepido - Juncetum* abritent de nombreuses espèces déterminantes ZNIEFF communes, mais régressant (*Dactylorhiza majalis*, *Pedicularis sylvatica*, *Scorzonera humilis*...).

Certaines espèces sont fréquemment observées sur la CCBHV, notamment au niveau de talus et pelouses rocailleuses (*Jasione montana*, *Ornithopus perpusillus*, *Sedum annuum*, *Viola tricolor* subsp. *saxatilis*...).

4 espèces, associées aux zones humides (tourbières), sont définies comme prioritaires en termes de conservation à l'échelle du PnrBV. La commune a une responsabilité particulière pour la conservation de celles-ci : *Rynchospora alba*, *Rynchospora fusca*, *Scheuchzeria palustris*, *Utricularia ochroleuca*.

Une population de *Lycopodiella inundata*, espèce à forte responsabilité en Lorraine, a été découverte à Ferdrupt.



Localisation des espèces végétales patrimoniales détectées sur la commune de Ferdrupt, classées en fonction de leur statut sur la liste rouge régionale. CR : en danger critique, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi-menacé, LC : préoccupation mineure, DD : données insuffisantes, NE : non évalué (© CCBHV)

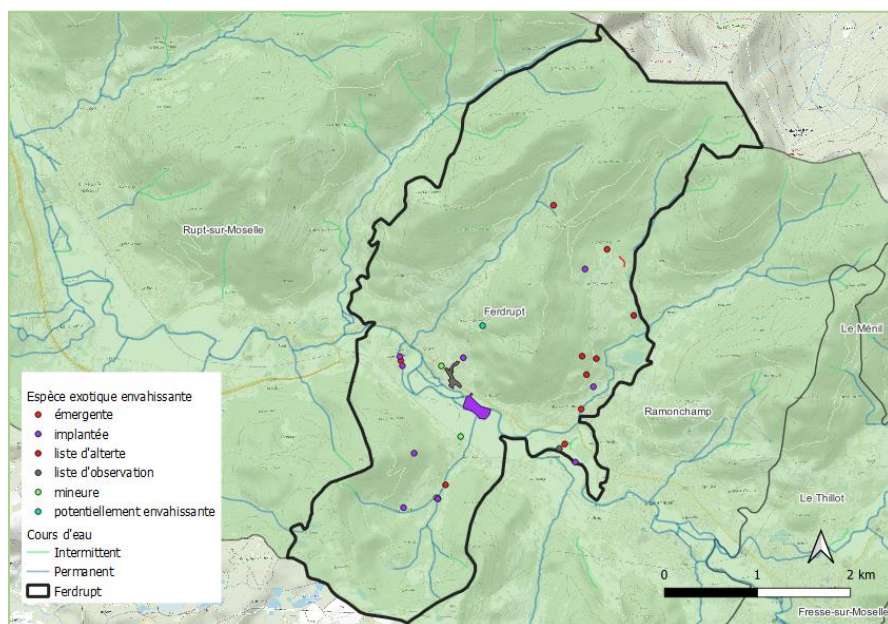
La liste des espèces et sous-espèces patrimoniales inscrites sur la liste rouge régionale de Lorraine inventoriées entre 2022 et 2023 est disponible en annexe.



Quelques espèces exotiques envahissantes (EEE) ont été recensées, de manière non exhaustive, sur la commune de Ferdrupt. Elles se trouvent près des cours d'eau, à l'exemple de *Bidens frondosa* (Bident à fruits noirs), *Elodea canadensis* (Elodée du Canada), *Spirea japonica* (Spirée du Japon), en milieux fermés, à l'exemple du Chêne d'Amérique (*Quercus rubra*), du Pin blanc (*Pinus strobus*), en milieux ouverts...

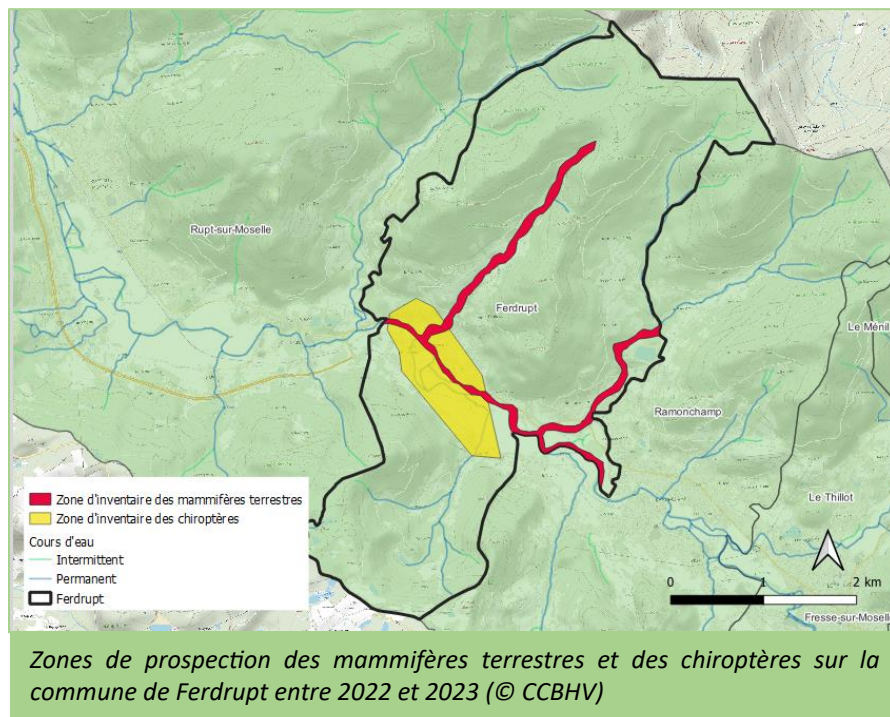
Elles sont implantées ou émergentes sur de nombreuses stations et peuvent représenter un enjeu actuel ou futur.

La liste des espèces exotiques envahissantes floristiques est disponible en annexe.



Localisation des espèces exotiques envahissantes sur la commune de Ferdrupt  
(© CCBHV)

## 4.5 Mammifères terrestres et chauves-souris



La liste des espèces de mammifères (terrestres et chauves-souris) inventoriées est disponible en annexe.

### 4.5.1 Les mammifères terrestres

Les investigations ont été réalisées en majorité en dehors des écosystèmes forestiers, elles ont été centrées sur des espaces anthropisés (agricoles ou abandonnés) ou aquatiques. 7 espèces de mammifères terrestres ont été observées entre 2022 et 2023. 8

espèces de mammifères ont été recensées depuis 2013, la plupart sont communes.

### Quelques espèces à la loupe



**Le Blaireau d'Europe (*Meles meles*)** fréquente de préférence les milieux forestiers, bien qu'il aille aussi dans les prairies, bocages, landes. Il creuse un terrier en milieu boisé. Omnivore, il se nourrit d'insectes, de rongeurs, d'amphibiens, de charognes, de vers-

de-terre, de fruits, de végétaux...

Il se reproduit entre janvier et mars, pour une mise bas de 2 à 7 jeunes aux mois de février-mars de l'année d'après.

Il peut vivre plus d'une quinzaine d'années.

L'évolution des populations de blaireaux est mal connue en France, cependant cette espèce est commune.



**Le Castor d'Europe (*Castor fiber*)** fréquente les milieux aquatiques permanents associés à une forêt rivulaire, des courants et pentes faibles. Il se nourrit d'écorces, de feuilles, de jeunes pousses ligneuses, de plantes aquatiques... Il se

reproduit entre janvier et mars pour une mise bas entre mai et juin. Les jeunes s'émanent à l'âge de deux ans. Sa longévité varie entre 10 et 15 ans.

Intensément chassé jusqu'à sa disparition complète de la région, le Castor d'Europe a été réintroduit en Lorraine en 1983. En France, la population est en expansion et occupait 17 000 kilomètres de linéaire hydrographique en 2022. Elle compterait entre 1 000 et 5 000 individus.



**Le Chat forestier** (*Felis silvestris*) fréquente les milieux forestiers de feuillus et mixtes, de la plaine à la moyenne montagne. Il apprécie particulièrement les lisières entre les massifs forestiers et les prairies naturelles. Il se nourrit

principalement de rongeurs, de lapins de garenne, mais aussi d'oiseaux, d'amphibiens et de lièvres. Il se reproduit entre décembre et juin (pic : janvier à février) pour une mise bas entre mars et mai. Il peut se reproduire avec le chat domestique. Sa longévité atteint une dizaine d'années.

L'évolution des populations du Chat forestier est relativement méconnue, bien qu'un accroissement entre les années 1990 et 2006 ait été constaté.

#### 4.5.2 Les chiroptères (chauves-souris)

Du fait de leurs mœurs nocturnes et des difficultés liées à leur identification, les chiroptères (ou chauves-souris) sont généralement peu documentés dans la bibliographie. Les inventaires de terrain menés en été et en hiver 2022-2023 par la CPESPEC ont révélé la présence de 4 espèces de chauves-souris dont 2 n'ont pas été identifiées au-delà du genre ou de l'ordre. Depuis 2017, 5 espèces (ou genre ou ordre) ont donc été identifiées dans l'espace urbain et périurbain, voire boisé.

Il est important de savoir que tous les chiroptères sont strictement protégés au niveau national.

Les chauves-souris occupent plusieurs habitats en fonction des saisons : des gîtes hivernaux, estivaux ainsi que des corridors de déplacements et des territoires de chasse. En période hivernale (décembre à mars), elles hivernent dans des milieux frais, à forte hygrométrie et à température constante. Tout réveil prématuré peut leur être fatal. En période printanière, les chauves-souris se réveillent et migrent sur quelques dizaines à centaines de kilomètres vers le gîte d'été. Pour cela, elles empruntent les corridors écologiques (alignements d'arbres, lisières de forêts, haies...), dont la continuité est essentielle pour permettre leur déplacement d'une zone à une autre. Toute interruption peut leur être fatale ou mener à un isolement des milieux favorables.

En période estivale (mars à août), les femelles se regroupent dans leur gîte estival pour mettre bas. Leur gîte est chaud, calme, sombre et à faible hygrométrie. Les mâles peuvent également se rassembler ou rester solitaires.



En période automnale, les chauves-souris retournent *via* les corridors écologiques et en passant par leurs territoires de chasse dans leur gîte d'hivernation. Ces rassemblements permettent également la reproduction des chauves-souris.

### Quelques espèces à la loupe



**Le Murin d'Alcathoe** (*Myotis alacathoe*) est une espèce qui fréquente les cavités arboricoles en période estivale et les fissures en période hivernale. Elle chasse dans les forêts ayant de nombreuses zones humides. Elle peut être menacée par

la gestion forestière, notamment des ripisylves, et par le trafic routier. La tendance d'évolution de sa population à l'échelle de la France n'est pas connue.



**La Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) fait partie des espèces à enjeu sur le territoire du PnrBV ; elle a été observée en chasse ou en déplacement. Elle hiverne dans les cavités arboricoles. Elle gîte rarement en été (cavités arboricoles,

bâtiments) en France. Elle est migratrice. Insectivore, elle chasse dans les massifs forestiers feuillus, au-dessus des eaux calmes, dans les vergers, parcs, parfois aussi au niveau des éclairages urbains. Sa longévité est de quelques années.

Sa population tend à diminuer à l'échelle de la France.



**La Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est une espèce fréquentant des milieux variés : zones humides, boisées, urbanisées, agricoles... En période hivernale, elle gîte dans des greniers, églises, fissures de murs et rochers,

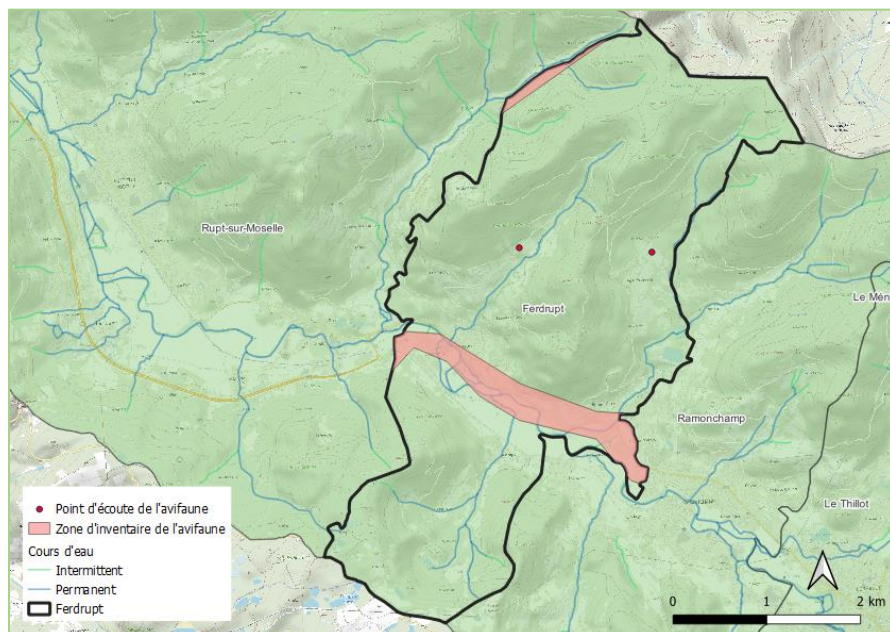
fortifications, cavités... En période estivale, elle fréquente des maisons, granges, garages. Opportuniste, elle chasse une variété d'insectes.

Les menaces pesant sur cette espèce sont nombreuses : destruction des gîtes, piégeage dans les gîtes, trafic routier...

Sa population tend à diminuer à l'échelle de la France.

A l'échelle de la commune, la diversité en espèces est appréciable.

## 4.6 Avifaune et cortèges associés



Zones de prospection et points d'écoute EPOC de l'avifaune sur la commune de Ferdrupt entre 2022 et 2023 (© CCBHV)

La liste des espèces d'oiseaux inventoriées est disponible en annexe.

70 espèces d'oiseaux ont été identifiées sur la commune de Ferdrupt grâce aux inventaires réalisés en 2022 et 2023. Au total, 75 espèces ont été recensées en prenant en compte les données bancarisées depuis 2012. Les espèces migratrices nicheuses ont été prises en compte.

Les espèces indicatrices faisant l'objet de suivis réguliers ont permis de préciser les aires d'occupation de ces populations au cours des dernières décennies. En complément, les inventaires réalisés dans le cadre du projet d'ABC ont parfois permis d'estimer les effectifs.

Plusieurs cortèges avifaunistiques ont été créés pour les espèces nicheuses par grands milieux afin de faire ressortir les enjeux liés aux habitats et d'apprécier leur fonctionnalité.

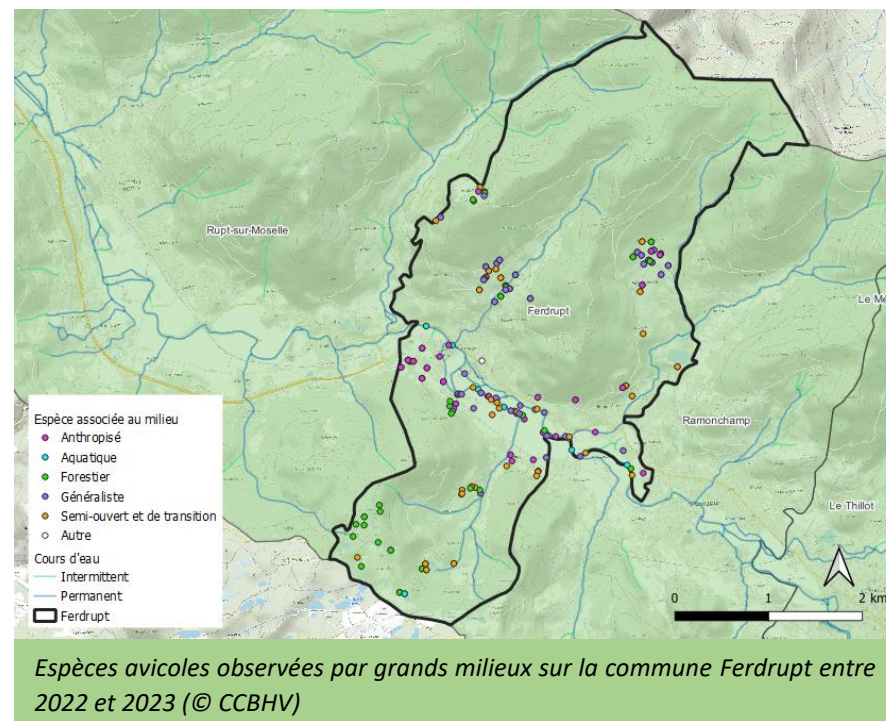
*Espèces nicheuses présentes par grands milieux, d'après l'Association Hirrus. En gras : espèces remarquables et / ou à enjeu de conservation*

Cortège des...	Espèces
<b>Milieux forestiers</b> <i>Forêts d'altitude, forêts mixtes</i>	<b>Bécasse des bois, Bouvreuil pivoine, Buse variable, Cassenoix moucheté, Chevêchette d'Europe, Chouette hulotte, Geai des chênes, Gêlinotte des bois, Grimpereau des bois, Grimpereau des jardins, Grive draine, Grive musicienne, Grosbec casse-noyaux, Mésange boréale, Mésange huppée, Mésange noire, Pic cendré, Pic épeiche, Pic noir, Pigeon colombin, Pouillot siffleur, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Roitelet huppé, Rouge-gorge familier, Sittelle torchepot</b>
<b>Milieux rupestres</b>	<b>Grand corbeau</b>
<b>Milieux semi-ouverts et de transition</b> <i>Landes, bosquets, jeunes boisements, haies, ripisylves, vergers...</i>	Accenteur mouchet, <b>Bruant jaune, Bruant zizi</b> , Faucon crécerelle, <b>Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Gobemouche gris, Grive litorne, Linotte mélodieuse, Pie-grièche écorcheur, Pipit des arbres, Pouillot fitis, Tarier pâtre, Torcol fourmilier</b>
<b>Milieux aquatiques</b>	Bergeronnette des ruisseaux, Canard colvert, <b>Cincla plongeur, Héron cendré, Grèbe castagneux, Martin pêcheur d'Europe</b>

<b>Milieus anthropisés Espaces verts, jardins, fermes</b>	Bergeronnette grise, <b>Chardonneret élégant</b> , Choucas des tours, <b>Hirondelle de fenêtre</b> , <b>Hirondelle rustique</b> , <b>Martinet noir</b> , Moineau domestique, Pigeon biset domestique, <b>Rougequeue à front blanc</b> , Rougequeue noir, <b>Serin cini</b> , Tourterelle turque, <b>Verdier d'Europe</b>
<b>Espèces généralistes / ubiquistes</b>	Corneille noire, Coucou gris, Étourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Merle noir, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Troglodyte mignon

Les espèces les plus représentées sont celles des cortèges des milieux forestiers et des milieux semi-ouverts et de transition. Les milieux anthropisés comptent également de nombreuses espèces.

32 espèces nicheuses remarquables ou à enjeux ont été identifiées. Elles sont pour la plupart indicatrices de pratiques agricoles extensives. Parmi celles-ci, le Grand Tétras n'a pas été recensé sur la commune. Il est protégé dans le massif vosgien, en forte régression dans les Vosges et en France. Cette régression est due aux dérangements par les activités humaines hivernales et estivales ainsi qu'à la perte d'habitats favorables à sa présence (vieux massifs de conifères avec des zones plus ouvertes et aux sous-étages arbustifs).



Conserver les espèces à enjeux en maintenant leurs habitats à travers une gestion forestière adaptée, des pratiques agricoles extensives, traditionnelles de montagne peut permettre de préserver d'autres espèces inféodées aux mêmes habitats.



## Quelques espèces à la loupe



Le Cincle plongeur se reproduit entre mars et avril.

**Le Cincle plongeur** (*Cinclus cinclus*), espèce à fort enjeu sur le territoire du PnrBV, fréquente les milieux aquatiques : rivières et ruisseaux frais, caillouteux, rapides, escarpés. Il se nourrit d'insectes, de crustacés, de larves, de vers-de-terre, de



Les poussins sont insectivores, les adultes se nourrissent de végétaux (feuilles, graines, fruits, racines...) et d'insectes. La Gélinoite se reproduit entre mars et mai.

La population a fortement diminué en France et dans le massif vosgien, du fait de la disparition des habitats favorables à sa présence.

Elle vit moins de dix ans.

**La Gélinoite des bois** (*Tetrastes bonasia*) est une espèce très discrète à fort enjeu sur le territoire du PnrBV. Exclusivement forestière, cette espèce fréquente les milieux forestiers ayant des sous-bois riches en arbustes diversifiés (à chatons et à



reproduction a lieu de mars à mi-avril, pour une seule ponte. Adulte il est sédentaire et territorial, les jeunes sont plus grégaires. En fonction des régions, les populations de Grand corbeau sont en augmentation, stables ou connaissent une régression.

**Le Grand corbeau** (*Corvus corax*) est une espèce rupicole – c'est-à-dire fréquentant les milieux rocheux – à enjeu sur le territoire du PnrBV. Son régime est omnivore, nécrophage, il peut piller les nids d'autres espèces (œufs, poussins, prises). La

L'Hirondelle rustique fréquente les villages et fermes. Insectivore, elle dépend de la disponibilité en espaces agricoles et en zones humides pour chasser et se désaltérer. Elle se reproduit entre avril et août.

La population tend à diminuer à l'échelle nationale.



pour les garder en réserve.

**La Pie grièche écorcheur** (*Lanius collurio*), espèce à enjeu sur le territoire du PnrBV, fréquente les milieux présentant à la fois des arbustes et buissons touffus et des zones ouvertes (bocages, landes, prairies, pelouses à gestion extensive...). Elle consomme de gros insectes, mais également de petits vertébrés. Si les proies sont abondantes, elle peut les empaler

Cette espèce est migratrice.

Elle se reproduit entre fin avril et début mai, pour une seule ponte.  
En fonction des régions, elle peut être en régression, menacée notamment par l'usage d'insecticides, les reboisements importants.

Les espèces d'oiseaux sont pour la plupart bien documentées. Il est donc possible, à partir de ce bilan, d'avancer certaines perspectives pour la commune de Ferdrupt, en fonction des grands milieux.

Le cortège avicole associé aux zones forestières utilise des habitats très variés : forêts de conifères, de feuillus, mixtes, âgées ou jeunes, denses ou claires, à proximité de milieux ouverts, humides... Afin de préserver cette biodiversité, maintenir une diversité en essences, en faciès forestiers, avec des îlots de sénescence, ainsi qu'une alternance en milieux forestiers, ouverts, lisières, bocages pourrait être pertinent.

Une espèce est inféodée aux milieux rupicoles. La préservation de ces milieux des activités humaines, allée à une préservation de l'espèce observée, pourrait assurer sa viabilité.

Le cortège avicole associé aux milieux semi-ouverts et de transition fréquente des milieux menacés par l'enfrichement ainsi que la simplification du paysage (disparition des haies notamment). Eviter la fermeture de ces milieux, maintenir une diversité en habitats plus ou moins ouverts est favorable à la conservation des espèces identifiées.

Le cortège avicole associé au milieu anthropisé est très divers et occupe des habitats très variés : vergers, espaces verts urbains,

clairières, lisières, habitations... Prendre en compte cette biodiversité lors des aménagements urbains et maintenir une diversité en habitats en favorise la préservation.

## 4.7 Reptiles

La liste des espèces de reptiles inventoriées est disponible en annexe.

Au moins 2 espèces de reptiles ont été détectées au cours des prospections de 2022 et 2023, le Lézard des murailles et la Couleuvre helvétique. 4 espèces ont été recensées depuis 2015. Les prospections se sont concentrées sur quelques zones où les données étaient absentes et où il y avait une probabilité de présence.

### Les espèces à la loupe



**La Couleuvre helvétique** (*Natrix helvetica*) fréquente les milieux aquatiques, de préférence en eaux stagnantes : mares, étangs, roselières... avec une végétation abondante. Elle se nourrit principalement d'amphibiens,

également de poissons, rongeurs.

Elle s'accouple entre avril et mai, la ponte est estivale. L'éclosion a lieu en septembre. En octobre, la couleuvre rejoint ses milieux d'hivernation.

Elle est notamment menacée par la disparition, la dégradation et la pollution des zones humides.



**Le Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) a été observé sur six des communes de la CCBHV. Il s'agit d'une espèce discrète. Il fréquente les milieux secs, ouverts et ensoleillés (talus, rocailles...).

Il se nourrit de petits arthropodes (araignées, insectes...).

La reproduction a lieu à partir d'avril jusqu'en juillet, il peut y avoir une à trois pontes. Il peut vivre plus de cinq ans.

Les espèces de reptiles et leurs populations sont généralement peu connues. Il pourrait être intéressant d'étendre les zones de prospections.

## 4.8 Insectes

L'étude des insectes s'est principalement portée sur les trois groupes les plus connus et les plus communément étudiés dans les études environnementales : les orthoptères comprenant les criquets, sauterelles et grillons, les odonates comprenant les libellules et demoiselles et les lépidoptères comprenant les rhopalocères (papillons de jour) et les hétérocères (papillons de nuit). Quelques hémiptères et coléoptères ont également été inventoriés.

*Quelques critères de différenciation des groupes composant l'ordre des orthoptères, des odonates et des lépidoptères*

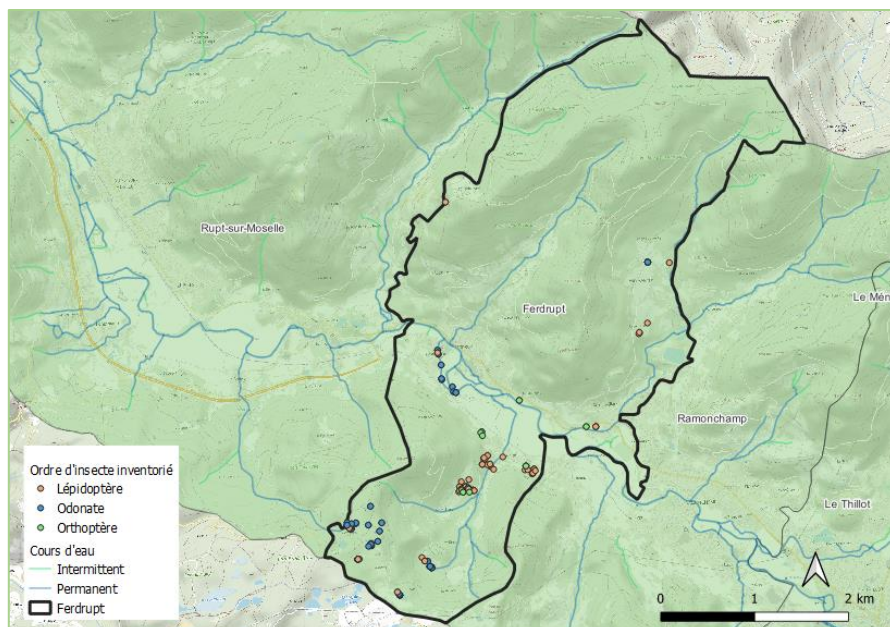
Orthoptères			
Criquets	Sauterelles	Grillons	Cigales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antennes courtes et épaisses</li> <li>- Ailes repliées le long du corps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antennes longues et fines</li> <li>- Long appendice servant à la ponte (♀)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antennes longues et fines</li> <li>- Ailes à plat sur le corps</li> <li>- Pattes arrières écartées du corps</li> <li>- Filaments à l'arrière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antennes courtes</li> <li>- Ailes striées</li> <li>- Paire d'ailes de taille différente</li> </ul>
Odonates			
Libellules (anisoptères)		Demoiselles (zygoptères)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Yeux accolés</li> <li>- Tête globuleuse</li> <li>- Corps trapu, abdomen large</li> <li>- Ailes écartées au repos</li> <li>- Ailes de taille différente</li> <li>- Vol rapide</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Yeux séparés</li> <li>- Tête plus large que longue</li> <li>- Corps frêle, abdomen fin</li> <li>- Ailes jointes au repos</li> <li>- Ailes de même taille</li> <li>- Vol assez lent</li> </ul>	

Lépidoptères	
Papillons de jour (rhopalocères)	Papillons de nuit (hétérocères)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralement assez colorés</li> <li>- 2 paires d'ailes repliées verticalement</li> <li>- Antennes en massue</li> <li>- Volent uniquement le jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90% des espèces de papillons</li> <li>- 2 paires d'ailes repliées horizontalement</li> <li>- Antennes filiformes / plumeuses / larges</li> <li>- Peuvent voler de jour et de nuit</li> <li>- Trompe parfois absente</li> </ul>

Les hémiptères, dont la paire d'aile supérieure est en partie sclérifiée et en partie membraneuse, comprennent notamment les cigales, les pucerons, les punaises.

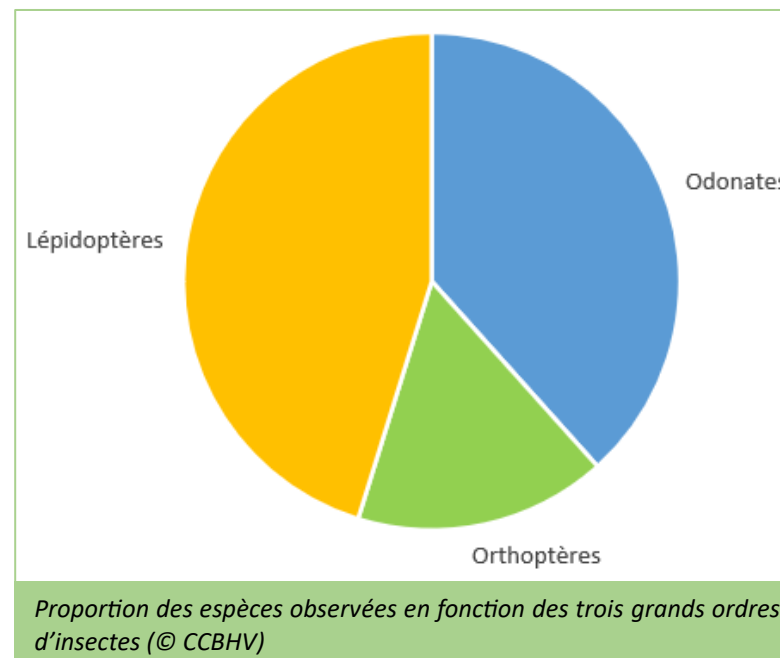
Les diptères, qui possèdent une seule paire d'ailes, comprennent notamment les moustiques, les syrphes, les taons, les mouches.

73 espèces d'insectes ont été inventoriées sur la commune de Ferdrupt, pour un total de 196 espèces sur la vallée en incluant la zone tampon de 5 km.



*Insectes classés par ordre inventoriés sur la commune de Ferdrupt entre 2022 et 2023 (© CCBHV)*

Parmi ces 73 espèces, 17 sont considérées prioritaires à l'échelle du PnrBV, soit près d'un quart des espèces recensées sur Ferdrupt. La commune a donc une responsabilité particulière pour leur conservation.



Les forêts n'ont pas fait l'objet d'investigations particulières.

#### 4.8.1 Les orthoptères

12 espèces d'orthoptères ont été contactées entre 2022 et 2023. Ces espèces fréquentent en majorité des milieux humides notamment les prairies, mais aussi des marécages, sols tourbeux. Une partie habite les milieux secs tels que des prairies, pelouses sèches.

La préservation des milieux humides de dégradations, pollutions... est essentielle afin de maintenir ces espèces.



## Quelques espèces remarquables



**Le Criquet palustre** (*Pseudochorthippus montanus*) est une espèce à enjeu fort à l'échelle du PnrBV. Il fréquente les prairies humides moyennement riches en nutriments et les tourbières, gérées extensivement.

Ses populations sont en régression en France. Il est menacé par la dégradation des milieux humides, leur fragmentation et probablement le dérèglement climatique.



**Le Dectique verrucivore** (*Decticus verrucivorus*), espèce à enjeu à l'échelle du PnrBV, fréquente majoritairement les prairies et pâturages extensifs. Il est omnivore, il peut mordre ses proies.

Il est menacé par l'intensification des pratiques agricoles.



**La Sauterelle cymbalière** (*Tettigonia cantans*) est une espèce à enjeu à l'échelle du PnrBV mais non menacée. Elle fréquente les milieux herbacés hauts et luxuriants.

Elle serait carnivore.

## 4.8.2 Les odonates

28 espèces d'odonates ont été contactées entre 2022 et 2023. Ces espèces fréquentent plutôt des milieux aquatiques à eau faiblement courante ou stagnante, à végétation bien fournie ou non.

### Quelques espèces à la loupe



**L'Agriion délicat** (*Ceriagrion tenellum*) fréquente les milieux stagnants tels que des mares, étangs, tourbières avec une végétation semi-aquatique riche, ou les petits ruisseaux à faible courant.

Elle chasse les insectes. Les larves chassent en milieu aquatique. Les œufs sont pondus dans la végétation aquatique. Le cycle larvaire dure entre 9 mois et 2 ans.



**La Leucorrhine douteuse** (*Leucorrhinia dubia*) fréquente les tourbières, les milieux aquatiques peu poissonneux avec une abondante végétation aquatique, souvent proche de milieux boisés.

Les œufs sont pondus à l'interface entre la tourbe et l'eau, ainsi dans des sphaignes inondées. Le cycle larvaire dure entre 2 et 5 ans.



© Simon Luc

**Le Sympétrum noir** (*Sympetrum danae*) fréquente les eaux stagnantes permanentes ou temporaires, non poissonneuses, à tendance acide.

Le cycle larvaire dure de 2 à 6 mois.

### 4.8.3 Les lépidoptères

33 espèces de lépidoptères ont été contactées entre 2022 et 2023. Ces espèces occupent principalement des milieux ouverts mésophiles très variés : prairies, friches, ourlets, haies, lisières mais aussi parfois des forêts ou bois clairs. La présence d'une végétation florifère a son importance pour certaines espèces.

Une autre partie des lépidoptères fréquente les milieux plus humides tels que les prairies humides, les bords de rivières, les marécages, les zones para-tourbeuses.

Les milieux agricoles accueillant le plus de diversité sont ceux ayant les pratiques les plus extensives.

### Quelques espèces remarquables



© Association Hirrus

**L'Azuré des Paluds** (*Phengaris nausithous*) est une espèce à fort enjeu à l'échelle du PnrBV. Il fréquente les prairies riveraines, les bords de ruisseaux, les marais, les zones tourbeuses, ...

Sa plante-hôte est la Sanguisorbe officinale. Il se reproduit à partir de juin / juillet. La chenille est adoptée par des fourmis du genre *Myrmeca*, elle se nourrit des œufs et des larves de celles-ci.

Il est menacé par la conversion des prairies humides en cultures, l'enfrichement des susdites prairies ainsi que par leur drainage.



© Association Hirrus

**Le Cuivré de la Bistorte** (*Lycaena helle*) est une espèce à fort enjeu à l'échelle du PnrBV. Il fréquente les milieux humides tels que les prairies humides, bords de tourbières, marais en lisière de forêt avec de la Renouée bistorte, sa plante-hôte. La chenille se nourrit de Renouée bistorte, le papillon du nectar de fleurs. Il est

menacé par la disparition de zones humides, l'intensification des pratiques agricoles.

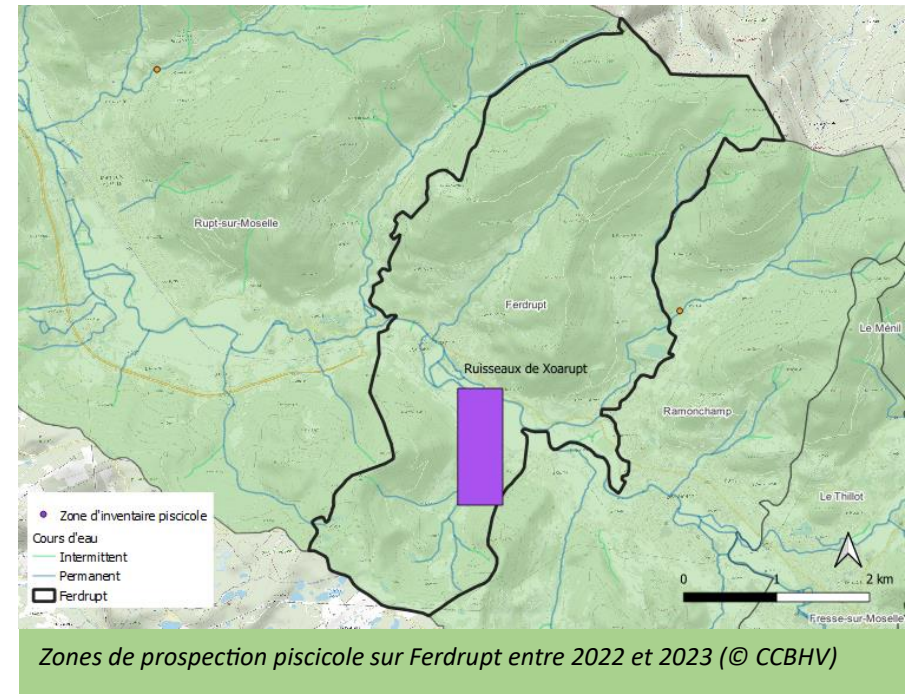


**Le Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*) est une espèce à fort enjeu à l'échelle du PnrBV. Elle fréquente les prairies humides, les marais, les talus fleuris, les clairières forestières où croît sa plante-hôte, la Succise des prés. La reproduction a lieu d'avril à juillet. Les adultes se nourrissent de

nectar, les chenilles de leur plante hôte.

Elle est menacée par l'intensification des pratiques agricoles, la disparition des prairies humides et la fermeture des milieux.

## 4.9 Poissons et écrevisses



Zones de prospection piscicole sur Ferdrupt entre 2022 et 2023 (© CCBHV)

Une pêche électrique a été effectuée en automne 2022 sur le ruisseau de Xoarupt, un affluent de la Moselle. Elle avait pour objectif de compléter les connaissances déjà acquises au cours de prospections antérieures dans la Moselle. Deux espèces de poissons ont été détectées lors de la pêche, la Truite fario et le Chabot commun. Leur présence peut indiquer une bonne qualité de l'eau. A l'échelle de la station, les poissons de plus d'un an et de deux ans dominant dans la population. La présence faible de juvéniles est principalement expliquée par la forte pente.

La présence d'une Ecrevisse à pieds blancs a été notée sur la commune.

Affiner les prospections des écrevisses, afin de détecter la présence d'écrevisse exotique ou indigène, pourrait être un enjeu.

### Quelques espèces à la loupe



**La Truite fario** (*Salmo trutta fario*) est une espèce habitant les eaux claires, oxygénées, fraîches, dans les ruisseaux, rivières et lacs en altitude. Carnassière, elle se nourrit de mollusques, de petits batraciens et de petits poissons.

Elle se reproduit entre octobre et janvier. Elle peut vivre entre 4 et 6 ans.

Elle est menacée par le réchauffement des eaux.



**L'Ecrevisse à pieds blancs** (*Austropotamobius pallipes*) fréquente les cours d'eau frais sur fonds riches en graviers. Active plutôt la nuit, elle se nourrit de végétaux, petits invertébrés, d'amphibiens et de poissons morts.

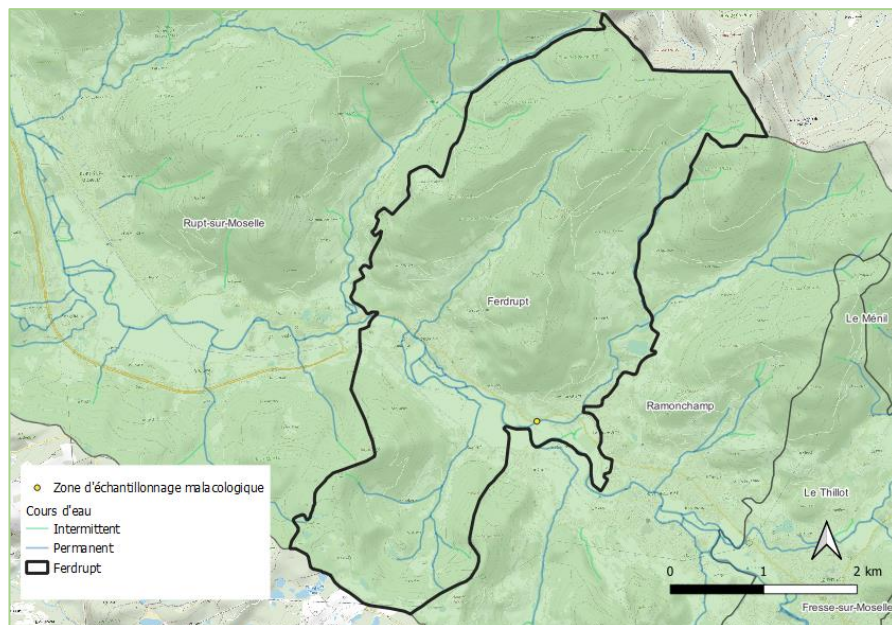
La reproduction a lieu en automne, pour une seule ponte de quelques dizaines d'œufs. L'éclosion a lieu entre mai et juillet. Elle peut vivre une dizaine d'années.

Elle est menacée par la présence d'écrevisses américaines, porteuses d'un virus, ainsi que par la pollution des cours d'eau.

Ses populations sont en régression.



#### 4.10 Mollusques d'eau douce

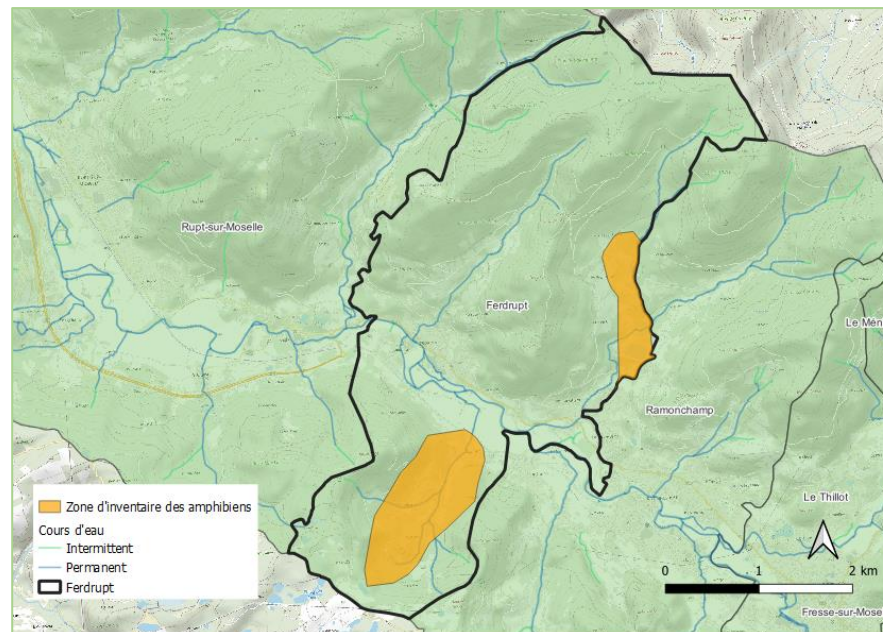


Zone d'échantillonnage des mollusques d'eau douce sur la commune de Ferdrupt entre 2022 et 2023 (© CCBHV)

Les mollusques aquatiques ont été prospectés par prélèvements et analyses d'Acide Désoxyribonucléique (ADN) environnemental dans l'eau. 2 espèces de bivalves ont été recensées en 2022, 1 espèce de bivalve et 2 espèces de gastéropodes ont été dénombrés lors d'inventaires datant de 1999.

La diversité en mollusque n'est pas élevée. Les eaux du ruisseau de Morbieu sont très oligotrophes, peu propice à l'installation de bivalves, ce qui pourrait expliquer leur faible diversité.

#### 4.11 Amphibiens



Zones de prospection des amphibiens sur la commune de Ferdrupt entre 2022 et 2023 (© CCBHV)

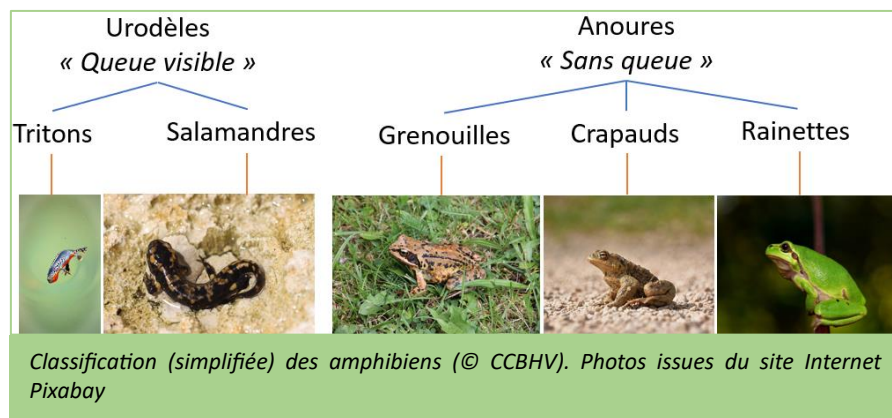
La liste des espèces d'amphibiens inventoriées est disponible en annexe.

7 espèces d'amphibiens ont été détectées au cours des inventaires de 2022-2023 et depuis 2015, dont une uniquement jusqu'au genre.

Les amphibiens peuvent être divisés en deux grands groupes, les urodèles et les anoures. Parmi les anoures, les grenouilles et les

crapauds peuvent notamment être différenciés par leur manière de pondre leurs œufs : en amas pour les premières, en chapelet pour les seconds.

Les amphibiens partagent un mode de vie double : les larves se développent en milieu aquatique, les adultes passent leur vie en milieu terrestre, avant de se reproduire en milieu aquatique.



### Quelques espèces à la loupe



© Association Hirrus

**La Grenouille rousse** (*Rana temporaria*) fréquente les zones humides, tourbières, marais, fossés, milieux forestiers. Elle consomme des vers, des mollusques, des insectes, des araignées et des petits crustacés. Elle se reproduit généralement de février à avril dans les zones humides. Elle est à enjeu au niveau du massif vosgien, qui

comprend de nombreux milieux favorables à sa présence. Elle peut vivre entre 6 et 10 ans.

Elle est particulièrement menacée par la fragmentation de son territoire, notamment en période de migration des milieux terrestres vers les milieux aquatiques pour la reproduction.



**La Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) fréquente les milieux forestiers mixtes. Elle se nourrit d'invertébrés (cloportes, limaces, vers-de-terre...). Après s'être accouplée en milieu terrestre entre avril et septembre, elle met bas en

milieu aquatique entre janvier et mai de l'année d'après. La Salamandre tachetée peut vivre une vingtaine d'années.

Elle est menacée par la disparition des milieux aquatiques, leur pollution, la fragmentation de son territoire, notamment lorsqu'elle effectue sa migration des milieux terrestres vers les milieux aquatiques pour la reproduction.



© Gilles San Martin

**Le Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*) fréquente les milieux aquatiques stagnants ou courants (rivières, mares, rus) lents pour se reproduire, de préférence végétalisés et en lisière de bois. Il se nourrit alors d'invertébrés aquatiques voire

d'œufs d'amphibiens et de têtards. En phase terrestre, il fréquente les haies et lisières de forêts. Il consomme alors plus d'insectes et de larves. Il se reproduit généralement entre avril et juin. Le Triton

palmé est menacé par l'artificialisation des milieux aquatiques, la modification d'usage des sols autour de ses zones de reproduction (cultures), la disparition des haies, la fragmentation des milieux (faibles capacités de déplacements des tritons), la présence de prédateurs aquatiques.

Le recensement des mares sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges est à affiner. Cependant, quelques sites sont favorables aux amphibiens, notamment au niveau des Prés Herqué.



## 4.12 En bref, à l'échelle communale

Biodiversité rencontrée à Ferdrupt avant et après le projet d'ABC, comparaison avec le territoire de la CCBHV. NC : non connu

	Groupe phylogénétique	Nombre d'espèces recensées... <sup>2</sup>				
		à Ferdrupt			sur la CCBHV (+ zone tampon)	
		Avant l'ABC	Pendant l'ABC (2022-2023)	Toutes périodes confondues	Toutes périodes confondues	
<b>Végétation</b>	<i>Flore vasculaire</i>	354	517	554	909	
<b>Faune</b>	<i>Mammifères hors chiroptères</i>	3	7	8	28	
	<i>Chiroptères</i>	1	2	3	21	
	<i>Oiseaux</i>	37	70	75	155	
	<i>Reptiles</i>	≥ 2	≥ 2	4	7	
	<i>Orthoptères</i>	0	12	12	40	
	<i>Odonates</i>	0	28	28	46	
	<i>Lépidoptères</i>	0	33	33	110	
	<i>Amphibiens</i>	1	7	7	11	
	<i>Poissons</i> <sup>3</sup>	0	2	2	10	
	<i>Ecrevisses</i>	1	1	2	3	
	<i>Bivalves</i>	3	2	3	10	
	<i>Gastéropodes</i>	2	0	2	73	
	<b>Autre faune, remarquable</b>	<i>Coléoptères</i>	/	/	/	33
		<i>Hémiptère</i>	/	/	/	4
<i>Diptères</i>		/	/	/	2	
<i>Hyménoptères</i>		/	/	/	1	
<i>Arachnides</i>		/	/	/	6	

<sup>2</sup> Indications concernant les espèces identifiées jusqu'à l'espèce

<sup>3</sup> Inventaires piscicoles complémentaires à ceux réalisés dans la Moselle, avant le projet d'ABC

## 4.13 Éléments de fonctionnalité et d'écologie du paysage

L'étude de la biodiversité ne peut se limiter à l'analyse de listes d'espèces et une cartographie des habitats. Est également nécessaire une approche spatiale et temporelle, intégrant ainsi la dynamique des populations floristiques et faunistiques comprenant leurs territoires et leurs déplacements.

Face à l'érosion de la biodiversité, l'un des principaux enjeux est de permettre aux espèces végétales et animales de se développer, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer, donc d'assurer leur survie.

Concrètement, l'ambition est de :

- Freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels, de plus en plus réduits en surface et fragmentés par les activités humaines,
- Permettre la connexion entre les milieux naturels (haies, linéaires arborés, herbacés) afin de former un réseau écologique efficace, à échelle locale et nationale.

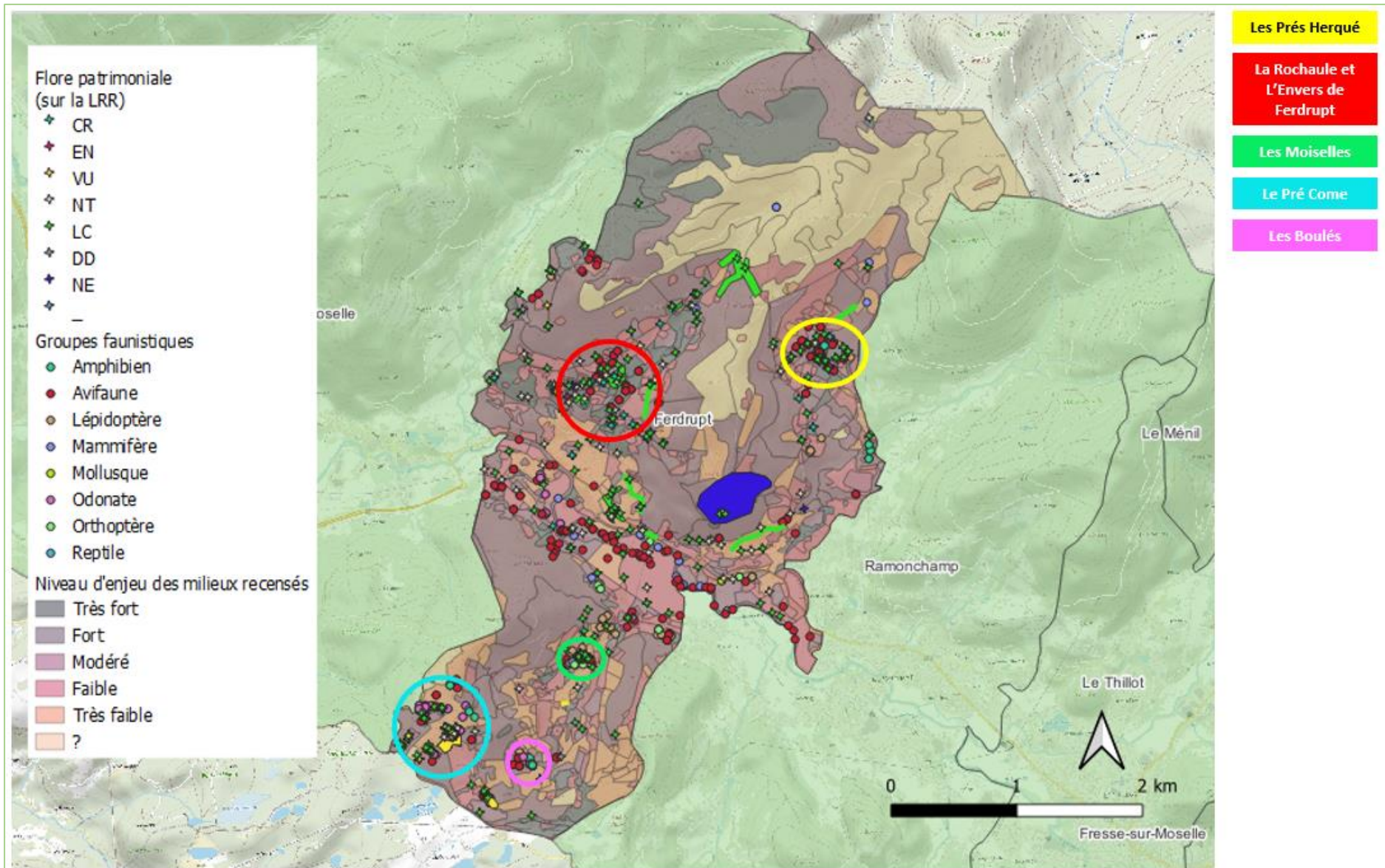
La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire qui répond à ces deux impératifs, en complément des démarches de préservation des milieux naturels déjà existants.

La trame verte correspond aux milieux terrestres naturels et semi-naturels, tandis que la trame bleue correspond aux milieux aquatiques et humides.

Cette approche écologique du paysage du territoire (ou fonctionnement écologique) s'appuie sur quatre concepts clés :

- Les noyaux ou réservoirs de biodiversité, qui constituent les zones les plus riches en espèces,
- Les corridors écologiques, qui permettent les déplacements des espèces et leurs interactions, et relient les noyaux de biodiversité entre eux (haies, bosquets, réseau hydrographique, pelouses, friches, jardins...),
- Une matrice (des parcelles homogènes à grande échelle, par exemple des forêts, des espaces ouverts),
- Des obstacles, qui constituent des barrières infranchissables ou qui réduisent ou perturbent la mobilité des espèces.

De nombreux réservoirs de biodiversité (ou écozones) ont été identifiés sur l'ensemble de la vallée grâce à l'analyse des données naturalistes du territoire. Ainsi, sur Ferdrupt, plusieurs réservoirs répartis par grands milieux ont été identifiés.



Milieux à forts enjeux accueillant une biodiversité élevée (© CCBHV)

Groupes faunistiques observés		Quelques espèces floristiques patrimoniales
<i>Milieus ouverts et milieux fermés</i>		
<b>Lieux-dits La Rochaulle et l'Envers de Ferdrupt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mammifère (Castor d'Europe)</li> <li>* Oiseaux (Hirondelle rustique, Pouillot véloce...)</li> </ul>	Laîche puce, Scorsonère des Prés ...
<i>Milieus humides et milieux fermés</i>		
<b>Lieu-dit Le Pré Come</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Odonates (Libellule à quatre tâches, Nymphé au corps de feu...)</li> <li>* Oiseaux (Bouvreuil pivoine, Pigeon colombin...)</li> </ul>	Drosera à feuilles rondes, Scheuchzérie des marais ...
<b>Lieu-dit Les Boulés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Amphibien (Triton palmé)</li> <li>* Lépidoptère (Moro-Sphinx)</li> <li>* Odonates (Anax empereur, Orthétrum réticulé...)</li> <li>* Oiseaux (Accenteur mouchet, Gobemouche gris...)</li> </ul>	
<i>Milieus ouverts</i>		
<b>Lieu-dit Les Prés Herqué</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Amphibien (Crapaud commun)</li> <li>* Lépidoptère (Damier de la Succise)</li> <li>* Odonate (Agrion jouvencelle)</li> <li>* Oiseaux (Fauvette à tête noire, Grive draine...)</li> </ul>	Laîche lisse, Orchis tacheté ...
<b>Lieu-dit Moiselles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Amphibien (Complexe Grenouille verte)</li> <li>* Lépidoptères (Cuivré de la Bistorte, Machaon...)</li> <li>* Mammifère (Taupe d'Europe)</li> <li>* Odonates (Aeschne bleue, Nymphé au corps de feu...)</li> <li>* Oiseaux (Pie-grièche écorcheur, Torcol fourmilier...)</li> <li>* Orthoptères (Criquet des clairières, Térix forestier...)</li> </ul>	Laîche puce, Pédiculaire des bois ...

Les milieux forestiers n'ayant pas été prospectés, l'observation de peu d'espèces dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale n'est pas à lier avec une absence d'espèces. De nombreuses espèces floristiques patrimoniales ont été détectées dans des boisements de hêtraies sapinières, habitats à forts enjeux, mais également au sein de la commune, au niveau d'habitations peu denses.

## **PARTIE 5 - Propositions d'actions à échelle communale**

### **5.1 Quelques actions généralistes**

1. Diffuser l'information sur la biodiversité, permettre sa prise en compte dans les documents de planification de la commune (Plan Local d'Urbanisme (PLU), Règlementation des Boisements, projets d'aménagements).  
Permettre une articulation avec le PLU, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
2. Sensibiliser les habitants pour leur permettre de suivre et de soutenir les actions engagées en milieux urbains et autour des villes (jardins, vergers...).
3. Développer une politique de formation et de prévention au sujet des espèces invasives, à destination des ouvriers municipaux, des gestionnaires des espaces naturels, des agriculteurs et forestiers.
4. Améliorer la connaissance des écosystèmes forestiers du territoire.



## 5.2 Quelques actions engagées

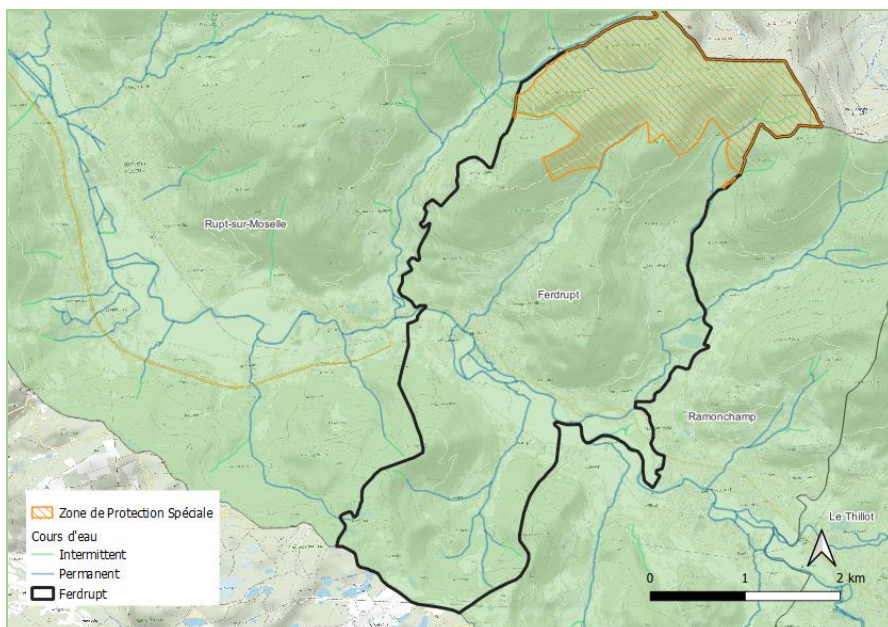
1. Préserver les sites à enjeux écologiques forts et retranscrire les données dans les documents de planification (PLU, PADD, Règlementation des Boisements, Plan d'Aménagement Forestier pour les forêts publiques).
2. Intégrer la biodiversité ordinaire dans les espaces urbains.
3. Poursuivre les actions engagées en faveur de la biodiversité (Plan de Paysage, zone Natura 2000, l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires chimiques, restauration des continuités écologiques des berges de la Moselle, animations pédagogiques en partenariat avec les associations locales).
4. Sensibiliser au programme de Quiétude Attitude.

### Les zones de protection ou d'inventaire du patrimoine naturel

Le territoire de Ferdrupt comprend de nombreux espaces protégés, gérés ou prospectés. Il se situe dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV) et est engagé par rapport à sa charte 2012-2027. Il compte trois espaces protégés hors Natura 2000 et une zone Natura 2000 (au titre de la Directive Oiseaux).

Zonages d'inventaires et de protection du patrimoine naturel de Ferdrupt. ZPS : Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Espaces	Identification du site	Dénomination	Fiche en ligne
Espace protégé et géré	Ballons des Vosges FR8000006	Parc naturel régional des Ballons des Vosges	<a href="https://inpn.mnhn.fr/espace/protected/fr8000006">https://inpn.mnhn.fr/espace/protected/fr8000006</a>
Espace protégé et géré	Tourbière de la Mereille – parcelle en maîtrise d'usage FR4506581	Terrain géré (location, convention de gestion) par un Conservatoire d'espaces naturels	<a href="https://inpn.mnhn.fr/espace/protected/fr4506581">https://inpn.mnhn.fr/espace/protected/fr4506581</a>
Espace protégé et géré	Tourbière de la Mereille - parcelle acquise en maîtrise foncière FR1506607	Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels	<a href="https://inpn.mnhn.fr/espace/protected/fr1506607">https://inpn.mnhn.fr/espace/protected/fr1506607</a>
Natura 2000	FR4112003 (ZPS)	Massif Vosgien	<a href="https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/fr4112003">https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/fr4112003</a>



Zones classées en Natura 2000 sur la commune de Ferdrupt (© CCBHV)

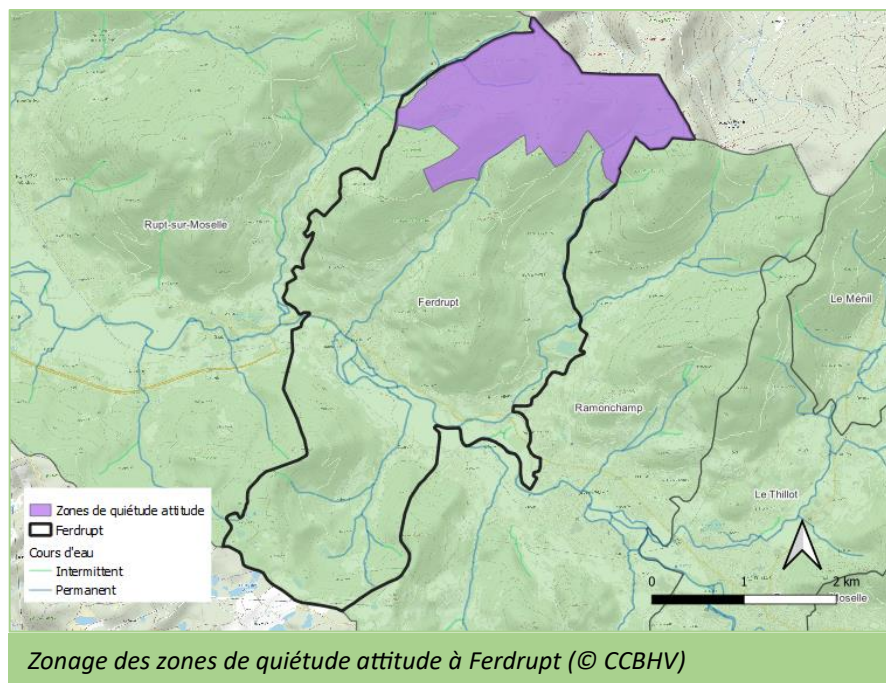
Le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs (DOCOB) fondé sur le principe d'une gestion contractuelle. Ce document de référence et de mise en cohérence des actions de gestion a été élaboré en lien avec les acteurs locaux. Il s'appuie notamment sur une analyse approfondie des usages des milieux sur le territoire et de leurs effets sur les habitats naturels et les espèces à l'origine de la désignation du site.

Le régime réglementaire lié à cette zone permet, à titre préventif, d'évaluer les conséquences d'activités ou de projets dans ces lieux. Ainsi, cette évaluation a vocation à éviter toute atteinte significative aux habitats et espèces qui ont permis de classer la zone.

Pour ce site, le DOCOB identifie une série de mesures contractuelles. Elles sont parfois développées spécifiquement pour les besoins d'un site par l'intermédiaire de contrats et chartes Natura 2000. Ainsi, des zones de quiétude ont été mises en place au niveau du site Natura 2000 sous la Directive « Oiseaux » à Ferdrupt.

### Les zones de quiétude attitude

Ferdrupt compte quelques zones de quiétude attitude. Ces zones ont été mises en place sur le territoire du PnrBV dans l'objectif de limiter les dérangements hivernaux (alimentation plus difficile) et printaniers (mise bas, présences de jeunes) voire estivaux de la faune. Bien que les préconisations ne soient pas réglementaires (attention, des réglementations concernant les espaces protégés existent localement), il est vivement conseillé de les suivre : rester sur les sentiers balisés, respecter le silence, tenir son chien en laisse, privilégier les activités de journée.



### 5.3 Quelques actions à développer

1. Contractualiser des démarches en faveur de la biodiversité avec les agriculteurs (*via* des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)), notamment pour maintenir les pratiques d'entretien et de gestion traditionnelles de montagne des pâturages et prairies, et gérer extensivement les lisières (en partenariat avec les propriétaires forestiers).
2. Améliorer la qualité de l'interface entre les forêts et les zones urbanisées pour permettre une gestion différenciée (notion de pré-bois, gestion du risque incendie). Réflexion à intégrer à la révision de la Règlementation des Boisements.
3. Etendre la trame des vieux arbres au-delà du réseau Natura 2000 (îlots de sénescence, arbres-habitats).
4. Promouvoir l'adaptation des forêts au dérèglement climatique *via* les régénérations naturelles et l'implantation de feuillus, en privilégiant les essences locales (enrichissement uniquement).
5. Permettre une rétention de l'eau (dans le sol, dans la biomasse) dans la gestion des milieux *via* des solutions fondées sur la nature (restaurer les ripisylves sur tous les linéaires, protéger les zones humides).
6. L'implication, par la chasse notamment, dans l'adaptation des populations d'ongulés pour maintenir et restaurer des équilibres entre la faune, la flore et les espaces naturels.

## PARTIE 6 - Annexes

Annexe 1. Correspondance entre les habitats élémentaires, le code Eunis et le Code Corine

Nom français	Code Eunis	Code Corine
Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis	G5	51
Bâtiments des villes et villages	J1	86
Construction à faible densité	J2	86
Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	J4	86.4
Eaux dormantes de surface	C1	22.1
Eboulis	H2	61
Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux	H3	62
Forêts de conifères	G3	42
Forêts de feuillus caducifoliés	G1	41
Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères	G4	43
Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards	F3	31
Habitats continentaux divers sans végétation ou à végétation clairsemée	H	3
Landes arbustives tempérées	F4	31
Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées	E5	24
Pelouses alpines et subalpines	E4	36
Pelouses sèches	E1	32
Prairies mésiques	E2	38
Prairies humides et prairies humides saisonnières	E3	22
Zones cultivées des jardins et des parcs	I2	85

Annexe 2. Liste des habitats remarquables (ZNIEFF ou inscrits dans la Directive Habitats, Faune, Flore) sur la commune de Ferdrupt. DH : Directive Habitat, ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Nom scientifique	DH (1 ou 2)	ZNIEFF Lorraine (type 1 à 3)	Surface (ha)	% de la commune
<b>Alignements d'arbres</b>	–	3	0,51	3,45
<b>Aulnaies marécageuses oligotrophes</b>	–	1	0,76	5,10
<b>Boulaies des terrains non marécageux</b>	–	3	8,87	59,80
<b>Chênaies acidophiles médio-européennes</b>	–	3	105,08	708,54
<b>Chênaies acidophiles médio-européennes × Formations à Pteridium</b>	–	3×	1,62	10,92
<b>Communautés à grandes herbacées des prairies humides</b>	6430-2	3	0,78	5,26
<b>Communautés des tourbes et des sables humides, ouverts et acides, avec <i>Rhynchospora alba</i> et <i>Drosera</i></b>	7150-1	1	0,21	1,44
<b>Cours d'eau × Forêts mixtes de <i>Quercus-Ulmus-Fraxinus</i> des grands fleuves × Formations riveraines d'arbustes invasifs</b>	91F0	0	9,21	62,10
<b>Eaux dormantes de surface</b>	pp 31	3	7,63	51,48
<b>Eaux dormantes de surface × Communautés des eaux oligotrophes à Potamots</b>	31	3	0,71	4,77
<b>Falaises siliceuses montagnardes médio-européennes</b>	8220-12	3	0,10	0,69
<b>Forêts de conifères</b>	pp 94	pp	86,60	583,96
<b>Forêts de feuillus caducifoliés</b>	pp 91	pp	59,19	399,12
<b>Forêts de pente hercyniennes</b>	9180	2	75,41	508,50
<b>Forêts de ravin médio-européennes</b>	9180	1	8,28	55,84
<b>Forêts mixtes à <i>Abies-Picea-Fagus</i></b>	pp 91	–	105,00	708,05
<b>Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i>, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux</b>	91E0	2	6,88	46,42
<b>Formations à Pteridium × Communautés à grandes herbacées des prairies humides</b>	6430×	3×	0,40	2,72
<b>Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule</b>	9110	3	191,90	1294,03
<b>Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule × Formations à Pteridium</b>	9110×	3×	5,63	37,97
<b>Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule × Hêtraies neutrophiles montagnardes médio-européennes</b>	9110×9130-7	3×2	73,36	494,71
<b>Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule × Prébois caducifoliés</b>	9110×	3×	6,82	45,99
<b>Hêtraies neutrophiles médio-européennes collinéennes</b>	9130-7	3	44,53	300,25
<b>Hêtraies neutrophiles montagnardes médio-européennes</b>	9130-10	2	37,05	249,82
<b>Landes hercyniennes à <i>Vaccinium</i></b>	4030-11	2	0,25	1,72
<b>Pâturages mésotrophes × Communautés à grandes herbacées des prairies humides</b>	6430-2×	3×	0,42	2,86
<b>Pâturages mésotrophes × Hêtraies montagnardes médio-européennes à Luzule</b>	×9110	×3	1,17	7,87



<i>Pâturages mésotrophes × Prairies acidoclines à Molinie bleue</i>	6410-13×_	1×_	5,34	35,98
<i>Pâturages mésotrophes × Prairies atlantiques et subatlantiques humides</i>	_	3×_	1,16	7,80
<i>Pelouses à Agrostis et Festuca</i>	6230	1	2,38	16,03
<i>Pelouses à Agrostis et Festuca × Fourrés à Cytisus scoparius</i>	6230×_	1×_	0,64	4,34
<i>Pelouses à Agrostis et Festuca × Landes subatlantiques à Calluna et Genista</i>	6230×4030-10	1×2	0,54	3,62
<i>Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés</i>	_	3	0,54	3,63
<i>Prairies ; terrains dominés par des herbacées non graminoides, des mousses ou des lichens</i>	pp 6	pp	0,66	4,48
<i>Prairies à Joncs et à Crételle</i>	_	3	1,59	10,70
<i>Prairies à Renouée bistorte</i>	_	3	0,22	1,48
<i>Prairies acidoclines à Molinie bleue</i>	6410-13	1	6,59	44,42
<i>Prairies acidoclines à Molinie bleue × Prébois caducifoliés</i>	_	3	1,16	7,79
<i>Prairies améliorées sèches ou humides</i>	6510-7	_	45,96	309,90
<i>Prairies améliorées sèches ou humides</i>	pp 6510-7	_	2,55	17,19
<i>Prairies de fauche de montagne × Prairies acidoclines à Molinie bleue</i>	6520-3×6410-13	3×1	0,83	5,57
<i>Prairies de fauche de montagne × Prairies acidoclines à Molinie bleue</i>	6520-3×6410-13	2×1	2,60	17,51
<i>Prairies de fauche hygromésophiles planitiales médio-européennes</i>	6510-5	3	19,46	131,24
<i>Prairies de fauche submontagnardes hercyniennes occidentales</i>	6520-3	2	27,05	182,37
<i>Prairies de fauche submontagnardes hercyniennes occidentales</i>	6520-3	3	27,90	188,15
<i>Prairies de fauche xéromésophiles planitiales médio-européennes</i>	6510-5	3	8,11	54,69
<i>Sapinières acidophiles hercynio-alpines</i>	_	3	48,78	328,96
<i>Tourbières hautes actives, relativement peu dégradées</i>	7110-1	1	0,19	1,25
<i>Tourbières hautes inactives, dégradées</i>	7120-1	3	0,83	5,59
<i>Tourbières tremblantes à Carex rostrata</i>	7110-1	2	0,31	2,10
<i>Tourbières tremblantes à Molinia caerulea</i>	7140-1	2	0,47	3,15
<i>Tourbières tremblantes à Rhynchospora alba</i>	7110-1	1	0,32	2,16

Annexe 3. Liste des espèces patrimoniales floristiques recensées sur la commune de Ferdrupt. PN : protégée en France métropolitaine, PR : protégée sur le territoire lorrain, LRN : liste rouge nationale, LRR : liste rouge régionale, CR : En danger critique, EN : En danger, VU : Vulnérable, NT : Quasi menacée, LC : Préoccupation mineure, DD : Données insuffisantes, NE : Non évaluée, Rareté régionale : RRR (extrêmement rare), RR, R, AR, AC, C, CC à CCC (extrêmement commun) avec R : rare, A : assez, C : commun, ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique avec 1 : la présence du taxon suffit pour désigner une ZNIEFF, 2 : 2 à 4 taxons de note 2 peuvent justifier la désignation d'une ZNIEFF, 3 : la présence de plusieurs taxons de note 3 est nécessaire à la désignation d'une ZNIEFF, 0 : le taxon peut être considéré comme déterminant ZNIEFF sous condition

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	LRN	LRR Lorraine	Rareté régionale	ZNIEFF Lorraine	Priorité de conservation PnrBV
<b><i>Alchemilla monticola</i> Opiz, 1838</b>	Alchémille des montagnes	–	LC	LC	AR	2	–
<b><i>Alchemilla subcrenata</i> Buser, 1893</b>	Alchémille un peu crénelée	–	LC	DD	RR	–	–
<b><i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon &amp; M.W.Chase, 1997</b>	Anacamptide bouffon, Orchis bouffon	–	LC	NT	AC	2	–
<b><i>Andromeda polifolia</i> L., 1753</b>	Andromède à feuilles de polium, Andromède	PN	LC	NT	R	3	–
<b><i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908</b>	Aphane australe, Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits, Alchémille australe	–	LC	CR	R	–	–
<b><i>Asplenium x alternifolium</i> Wulfen, 1781</b>	Doradille à feuilles alternes, Doradille de Breyne, Doradille d'Allemagne, Asplénium de Breyne	–	NE	NE	RR	–	–
<b><i>Betonica officinalis</i> L., 1753</b>	Bétoine officinale, Épiaire officinal	–	LC	LC	CC	3	–
<b><i>Carex canescens</i> L., 1753</b>	Laîche blanchâtre, Laîche courte, Laîche tronquée	–	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Carex elongata</i> L., 1753</b>	Laîche allongée	–	LC	LC	AC	3	–
<b><i>Carex laevigata</i> Sm., 1800</b>	Laîche lisse	–	LC	CR	RR	–	–
<b><i>Carex limosa</i> L., 1753</b>	Laîche des tourbières, Laîche des vases, Laîche des boursiers	PN	LC	NT	RR	1	–
<b><i>Carex pulicaris</i> L., 1753</b>	Laîche puce	PR	LC	EN	R	1	–
<b><i>Corrigiola littoralis</i> L., 1753</b>	Corrigiole du littoral, Corrigiole des grèves, Courroyette des sables, Corrigiole des rives	–	LC	LC	R	3	–
<b><i>Corydalis cava</i> (L.) Schweigg. &amp; Körte, 1811</b>	Corydale creuse, Corydale bulbeuse, Fumeterre creuse	–	LC	LC	AC	3	–
<b><i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962</b>	Dactylorhize maculé, Orchis tacheté, Orchis maculé	–	LC	LC	AC	2	–

<b><i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt &amp; Summerh., 1965</b>	Dactylorhize de mai, Orchis de mai, Dactylorhize fistuleux, Orchis fistuleux	–	LC	NT	C	2	–
<b><i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805</b>	Danthonie retombante, Sieglingie retombante, Danthonie couchée, Danthonie décombante	–	LC	LC	AC	3	–
<b><i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798</b>	Rossolis intermédiaire, Droséra intermédiaire	PN	LC	NT	R	2	–
<b><i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753</b>	Rossolis à feuilles rondes, Droséra à feuilles rondes	PN	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Eleocharis mamillata</i> subsp. <i>austriaca</i> (Hayek) Strandh., 1965</b>	Éléocharide d'Autriche, Scirpe d'Autriche, Souchet d'Autriche, Éléocharis d'Autriche	–	DD	–	–	–	–
<b><i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. &amp; Schult., 1817</b>	Éléocharide ovale, Éléocharide à épis ovales, Scirpe à épis ovales, Scirpe à inflorescence ovoïde, Éléocharis ovale	–	LC	NT	AR	–	–
<b><i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753</b>	Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée, Linaigrette à feuilles engainantes	–	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Euphrasia nemorosa</i> (Pers.) Wallr., 1815</b>	Euphrase des bois, Euphrase des forêts	–	LC	DD	RR	–	–
<b><i>Herniaria glabra</i> L., 1753</b>	Herniaire glabre, Herniole	–	LC	LC	AC	3	–
<b><i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank &amp; Mart., 1829</b>	Huperzie sélagine, Lycopode sélagine, Lycopode dressé	PR	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810</b>	Isolépide sétacée, Scirpe sétacé, Isolépis sétacé	–	LC	LC	AR	2	–
<b><i>Jasione montana</i> L., 1753</b>	Jasione des montagnes, Herbe à midi	–	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Lactuca plumieri</i> (L.) Gren. &amp; Godr., 1850</b>	Laitue de Plumier, Cicerbite de Plumier, Laitue des montagnes, Laiteron de Plumier	–	LC	NT	RR	–	–
<b><i>Leucojum vernum</i> L., 1753</b>	Nivéole de printemps, Nivéole printanière	PR	LC	LC	AC	3	–
<b><i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827</b>	Logfie minime, Petite logfie, Petite cotonnière, Cotonnière naine, Logfie naine, Gnaphale nain	–	LC	LC	AR	3	–

<b><i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753</b>	Ményanthe trifolié, Trèfle d'eau, Ményanthe, Ményanthe trèfle d'eau	–	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Montia hallii</i> (A.Gray) Greene, 1891</b>		–	LC	DD	RR	–	–
<b><i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797</b>	Myosotis discolore, Myosotis bicolore, Myosotis changeant, Myosotis versicolore	–	LC	NT	AR	–	–
<b><i>Nardus stricta</i> L., 1753</b>	Nard raide, Poil-de-bouc	–	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Noccaea caerulescens</i> (J.Presl &amp; C.Presl) F.K.Mey., 1973</b>	Tabouret bleuâtre, Noccée bleuissante, Tabouret sylvestre, Tabouret bleuissant	–	LC	LC	R	3	–
<b><i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre, 1800</b>	Oréosélin noir, Persil des montagnes, Persil de cerf, Peucédan persil des montagnes, Sélin des montagnes noir	–	LC	NT	RR	2	–
<b><i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753</b>	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	–	LC	LC	AR	3	–
<b><i>Parnassia palustris</i> L., 1753</b>	Parnassie des marais, Hépatique blanche	–	LC	LC	RR	3	–
<b><i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753</b>	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe-aux-poux	–	LC	NT	AR	3	–
<b><i>Pilosella lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell &amp; C.West, 1967</b>	Piloselle petite-laitue, Épervière petite-laitue, Épervière auriculée	–	LC	LC	AC	2	–
<b><i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788</b>	Potamot à feuilles de renouée	PR	LC	NT	AR	2	–
<b><i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797</b>	Potentille dressée, Potentille tormentille, Tormentille	–	LC	LC	C	3	–
<b><i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805</b>	Potentille à petites fleurs	–	LC	VU	RR	1	–
<b><i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805</b>	Rhynchospore blanc	–	LC	NT	R	3	1
<b><i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton, 1810</b>	Rhynchospore brun, Rhynchospore fauve	PR	LC	VU	RR	1	1
<b><i>Scheuchzeria palustris</i> L., 1753</b>	Scheuchzérie des marais, Scheuchzérie des tourbières	PN	NT	NT	RR	1	1
<b><i>Scleranthus perennis</i> L., 1753</b>	Scléranthe vivace, Scléranthe pérenne	–	LC	NT	R	3	–
<b><i>Scorzonera humilis</i> L., 1753</b>	Scorsonère humble, Scorsonère des prés, Petite scorsonère	–	LC	NT	AC	3	–
<b><i>Sedum annuum</i> L., 1753</b>	Orpin annuel	–	LC	NT	R	–	–



<b><i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762</b>	Sélin à feuilles de carvi	–	LC	NT	AC	–	–
<b><i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) W.T.Aiton, 1812</b>	Téedalie à tiges nues	–	LC	NT	AR	2	–
<b><i>Thesium pyrenaicum</i> Pourr., 1788</b>	Thésion des Pyrénées, Thésium des Pyrénées, Thésion des prés	–	LC	EN	RR	1	–
<b><i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm., 1849</b>	Trichophore cespiteux, Scirpe en touffe, Souchet gazonnant, Scirpe cespiteux	–	LC	LC	R	3	–
<b><i>Turritis glabra</i> L., 1753</b>		–	LC	NT	AR	–	–
<b><i>Utricularia ochroleuca</i> R.W.Hartm., 1857</b>	Utriculaire jaunâtre, Utriculaire d'un vert jaunâtre	PN	NT	VU	RR	1	1
<b><i>Viola tricolor subsp. saxatilis</i> (F.W.Schmidt) Arcang., 1882</b>	Violette des rochers, Pensée des rochers	–	LC	NT	R	–	–
<b><i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821</b>	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux brome	–	LC	DD	R	3	–

Annexe 4. Liste des espèces floristiques exotiques envahissantes observées sur la commune de Ferdrupt. Nat : Naturalisée, Occ. : Occasionnelle, Rareté régionale : RR, R, AR, AC, C, CC à CCC (extrêmement commun) avec R : rare, A : assez, C : commun

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	Statut	Rareté
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Nat.	Implantée	AC
<i>Ceratochloa sitchensis</i> (Trin.) Cope & Ryves, 1996	Brome de Sitka	Occ.?	Mineure	RR
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Élodée du Canada	Nat.	Implantée	AC
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Épilobe cilié	Nat.	Potentiellement envahissante	AC
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel, Vergerette annuelle, Sténactide annuelle	Nat.	Implantée	CC
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	Nat.	Liste d'observation	CC
<i>Galinsoga parviflora</i> Cav., 1795	Galinsoge à petites fleurs, Piquant blanc, Herbe piment, Petit piquant	Nat.	Mineure	AR
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga quadriradié, Galinsoge quadriradiée, Galinsoga cilié, Galinsoge ciliée	Nat.	Mineure	C
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Impatiante glanduleuse, Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	Nat.	Implantée	C
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc ténu, Jonc grêle, Jonc fin	Nat.	Implantée	CC
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune, Vigne-vierge à cinq folioles, Vigne-vierge insérée	Nat.	Implantée	CC
<i>Pinus strobus</i> L., 1753	Pin Weymouth, Pin du Lord, Pin blanc	Occ.	Liste d'alerte	AR
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Prunier laurier-cerise, Laurier-cerise, Laurier-palme	Occ.	Liste d'alerte	AR
<i>Quercus rubra</i> L., 1753	Chêne rouge, Chêne rouge d'Amérique	Occ.	Liste d'alerte	AC
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon, Reynoutrie du Japon	Nat.	Implantée	CC
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtková, 1983	Renouée de Bohême, Reynoutrie de Bohême	Nat.	Emergente	R
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	Nat.	Implantée	CC
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Tête d'or	Nat.	Implantée	C
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	Nat.	Implantée	C
<i>Spiraea japonica</i> L.f., 1782	Spirée du Japon	Occ.	Emergente	R
<i>Spiraea x billardii</i> Héringq, 1857	Spirée de Billiard	Nat.	Emergente	R

Annexe 5. Liste des espèces faunistiques recensées sur la commune de Ferdrupt. ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, EDP : Espèce Déterminante Parc

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inscrite aux Directives « Oiseaux » ou « Habitats »	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale	Espèce déterminante ZNIEFF Grand-Est	Dernière année d'observation	Statut	EDP
<b>Mammifères terrestres</b>								
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	/	LC	LC	/	2023	Règlementée	P4
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	CDH2, CDH4	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P2
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	/	/	LC	/	2021	Règlementée	P4
<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier, Chat sauvage	CDH4	/	LC	Oui	2023	Protégée Règlementée	P3
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	CDH5	LC	LC	/	2023	Règlementée	P4
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	/	LC	LC	/	2023	Règlementée	P5
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	/	LC	LC	/	2022	Règlementée	P5
<i>Talpa europaea</i>	Taube d'Europe	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b>Chiroptères</b>								
<i>Chiroptera</i>	Chiroptère	CDH4	/	/	/	2022	Protégée Règlementée	/
<i>Myotis alacathoe</i>	Murin d'Alacathoe	CDH4	DD	LC	Oui	2022	Protégée Règlementée	P4
<i>Myotis sp.</i>	Murin sp.	/	/	/	/	2022	Protégée Règlementée	/
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	CDH4	LC	NT	Oui	2022	Protégée Règlementée	P3
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	CDH4	/	NT	Oui	2022	Protégée Règlementée	P4
<b>Oiseaux</b>								
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	/	LC	LC, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-Pêcheur d'Europe	CDO1	LC	VU, NA	Oui	2022	Protégée	P4
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	CDO21, CDO31	LC	NA, LC, LC	/	2023	Règlementée	P5
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	/	LC	DD, LC	/	2022	Protégée	P4
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	/	NT	DD, NT	/	2012	Protégée	P5

<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	CDO1	LC	NT, LC	Oui	2022	Protégée Règlementée	P5
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	/	LC	NA, NA, LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois	CDO1, CDO22	LC	NT	Oui	2023	Règlementée	P1
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée Règlementée	P5
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	/	LC	VU, NA, NA	Oui	2022	Protégée	P4
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	/	LC	LC	/	2022	Protégée	P5
<i>Certhia familiaris</i>	Grimpereau des bois	/	LC	NA, LC	Oui	2022	Protégée	P5
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	/	LC	VU, NA, NA	Oui	2022	Protégée	P4
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	CDO1	LC	NA, LC, NA	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Cinclus cinclus</i>	Cinle plongeur	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P3
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	/	LC	LC, NA	/	2022	Protégée	P5
<i>Columba livia f. domestica</i>	Pigeon biset domestique	/	LC	/	/	2022	/	P5
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	CDO22	LC	NA, NA, LC	Oui	2022	Règlementée	P5
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	CDO21, CDO31	LC	LC, NA, LC	/	2023	Règlementée	P5
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P3
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	CDO22	LC	LC, NA	/	2022	/	P5
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	CDO22	LC	LC, NA	/	2022	Protégée	P5
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	/	LC	DD, LC	/	2022	Protégée	P5
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	/	LC	NA, LC	/	2023	Protégée	P5
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	/	LC	DD, NT	/	2013	Protégée	P4
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	/	LC	LC, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	CDO1	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	/	LC	NA, LC	Oui	2022	Protégée	P3
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	/	LC	NA, VU, NA	Oui	2023	Protégée	P4
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	/	LC	NA, NT, NA	/	2022	Protégée Règlementée	P5
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord, Pinson des Ardennes	/	LC	NA, DD	/	2022	Protégée	P5
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CDO22	LC	LC, NA	/	2022		P5

<i>Glaucidium passerinum</i>	Chevêchette d'Europe, Chouette chevêchette	CDO1	LC	NT	Oui	2022	Protégée Règlementée	P2
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	/	LC	DD, NT	/	2023	Protégée	P4
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	/	LC	NA, LC, NA	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	CDO1	LC	NT, NA, NA	Oui	2023	Protégée	P3
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	/	LC	VU, NA, NA	Oui	2022	Protégée	P4
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	/	LC	LC	/	2022	Protégée	P4
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	CDO1	LC	NA, VU, VU	Oui	2023	Protégée Règlementée	P4
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	/	LC	LC, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	/	LC	LC, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	/	LC	NT, DD	Oui	2023	Protégée	P4
<i>Nucifraga caryocatactes</i>	Cassenoix moucheté	/	LC	LC, NA	Oui	2021	Protégée	P2
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	/	LC	LC, NA	/	2022	Protégée	P5
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée	P4
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	/	LC	NA, LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	/	LC	LC, NA, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	/	LC	NT, NA	Oui	2023	Protégée	P3
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	/	LC	NT, DD	/	2023	Protégée	P3
<i>Picus canus</i>	Pic cendré	CDO1		EN	Oui	2023	Protégée	P3
<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	/	LC	VU	Oui	2023	Protégée	P4
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	/	LC	LC, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	/	LC	VU, NA	Oui	2023	Protégée	P3
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	/	LC	NA, NA, LC	/	2022	Protégée	P5
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	/	LC	NA, NT, NA	/	2023	Protégée	P4
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	/	LC	NT, NA, NA	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	CDO21, CDO32	LC	NA, LC, LC	Oui	2022	Règlementée	P4
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	/	LC	NA, VU	Oui	2023	Protégée	P4
<i>Sitta europaea</i>	Sitelle torchepot	/	LC	LC	/	2022	Protégée	P5
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	CDO22	LC	NA, LC		2018	Règlementée	P5
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	/	LC	NA, LC	/	2019	Protégée Règlementée	P5



<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	CDO22	LC	LC, NA, LC	/	2022	Règlementée	P5
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	/	LC	NA, NA, LC	/	2023	Protégée	P5
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	/	LC	DD, NT	/	2022	Protégée	P5
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	/	LC	DD, LC	/	2023	Protégée	P5
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	/	LC	LC, NA	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	/	LC	LC, NA	/	2023	Protégée	P5
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	CDO22	LC	LC, NA, NA	/	2023	Règlementée	P5
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	CDO22	LC	NA, NA, LC	/	2023	Règlementée	P5
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	CDO22	LC	LC, LC	Oui	2022	Règlementée	P4
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	CDO22	LC	NA, LC, NA	/	2022	Règlementée	P5
<b>Reptiles</b>								
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	CDH4	LC	LC	Oui	/	Protégée	P4
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	/	NE	LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	CDH4	LC	LC	Oui	2022	Protégée	P5
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	/	LC	LC	Oui	2015	Protégée	P5
<b>Insectes - Orthoptères</b>								
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	/	LC	NE	/	2022	/	P5
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun	/	LC	NE	/	2022	/	P5
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore, Sauterelle à sabre, Sauterelle rondue, Dectique commun	/	LC	NE	Oui	2022	Oui	P3
<i>Euthystira brachyptera</i>	Criquet des Genévriers	/	LC	NE	Oui	2022	Oui	P4
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve	/	LC	NE	/	2022	/	P5
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des Roseaux, Parapleure alliacé	/	LC	NE	Oui	2022	/	P5
<i>Pseudochorthippus montanus</i>	Criquet palustre	/	LC	NE	Oui	2022	/	P1
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle	/	LC	NE	/	2022	/	P5
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène, Sténobothre ligné, Criquet du Brachypode	/	LC	NE	Oui	2022	Protégée	P4
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	/	LC	NE	Oui	2022	/	P4

<i>Tetrix undulata</i>	Tétrix forestier	/	LC	NE	/	2022	/	P4
<i>Tettigonia cantans</i>	Sauterelle cymbalière, Sauterelle chanteuse	/	LC	NE	/	2022	/	P3
<b>Insectes - Odonates</b>								
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Aeshna grandis</i>	Grande Aeschne	/	LC	LC	/	2022	/	P4
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	/	LC	LC	Oui	2022	/	P1
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé	/	LC	LC	/	2022	/	P4
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Erythromma najas</i>	Naïade aux yeux rouges	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	/	LC	LC	Oui	2022	/	P4
<i>Lestes dryas</i>	Leste des bois, Leste dryade	/	LC	LC	Oui	2022	/	P3
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	/	LC	NT	Oui	2022	/	P3
<i>Lestes virens vestalis</i>	Leste verdoyant septentrional	/	/	/	/	2022	/	P2
<i>Leucorrhinia dubia</i>	Leucorrhine douteuse	/	LC	NT	Oui	2023	/	P1
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Leucorrhine à gros thorax	CDH2, CDH4	LC	NT	Oui	2022	Protégée	P2
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule quadrimaculée, Libellule à quatre taches	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à forceps, Gomphe à pincés	/	/	LC	/	2022	/	P5
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant	/	LC	LC	Oui	2022	/	P5
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Somatochlora metallica</i>	Cordulie métallique	/	/	LC	/	2022	/	P5
<i>Sympetrum danae</i>	Sympétrum noir	/	LC	VU	Oui	2022	/	P1
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	/	LC	LC	/	2022	/	P5

Insectes - Lépidoptères								
<b><i>Aglais io</i></b>	Paon-du-jour, Paon de jour, Oeil -de-Paon-du-Jour, Paon, Oeil-de-Paon	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Anthocharis cardamines</i></b>	Aurore	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<b><i>Aporia crataegi</i></b>	Gazé, Piéride de l'Aubépine, Piéride gazée, Piéride de l'Alisier, Piéride de l'Aubergine	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P3
<b><i>Araschnia levana</i></b>	Carte géographique, Jaspé	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Aricia agestis</i></b>	Collier de corail, Argus brun	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Boloria euphrosyne</i></b>	Grand collier argenté, Nacré sagitté	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P3
<b><i>Boloria selene</i></b>	Petit Collier argenté, Nacré fléché	/	LC	NT	Oui	2022	Protégée	P3
<b><i>Brenthis ino</i></b>	Nacré de la Sanguisorbe, Nacré des marais, Nacré de la Reine-des-prés, Ino, Nacré mauve, Grande Violette	/	LC	LC	Oui	2022	Protégée	P3
<b><i>Callophrys rubi</i></b>	Thécla de la Ronce, Argus vert		LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Celastrina argiolus</i></b>	Azuré des Nerpruns, Argus à bande noire, Argus bordé, Argiolus	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Coenonympha pamphilus</i></b>	Fadet commun, Procris, Petit Papillon des foin, Pamphile	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<b><i>Cyaniris semiargus</i></b>	Azuré des Anthyllides, Demi-Argus, Argus violet	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Erynnis tages</i></b>	Point de Hongrie, Grisette	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<b><i>Euphydryas aurinia</i></b>	Damier de la Succise, Artémis, Damier printanier, Mélitée des marais, Mélitée de la Scabieuse, Damier des marais	CDH2	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P2
<b><i>Gonepteryx rhamni</i></b>	Citron, Limon, Piéride du Nerprun	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<b><i>Issoria lathonia</i></b>	Petit Nacré, Latonia, Lathone	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<b><i>Lasiommata maera</i></b>	Némusien, Ariane, Némutien, Satyre	/	LC	LC	/	2022	/	P4

<i>Leptidea sinapis</i>	Piérider du Lotier, Piérider de la Moutarde, Blanc-de-lait	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Lycaena helle</i>	Cuivré de la Bistorte, Cuivre violacé, Lycène hellé, Argus Violet, Argus myope violet	CDH4, CDH2	EN	NT	Oui	2023	Protégée	P1
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun, Argus bronzé, Bronzé	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux, Argus myope, Polyommate Xanthé	/	LC	LC	/	2023	/	P4
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil, Myrtille, Jurtine, Janire	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil, Échiquier, Échiquier commun, Arge galathée	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Papilio machaon</i>	Machaon, Grand Porte-Queue	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Phengaris arion</i>	Azuré du Serpolet, Azuré d'Arion, Argus à bandes brunes, Arion, Argus Arion	CDH4	EN	LC	Oui	2022	Protégée	P2
<i>Phengaris nausithous</i>	Azuré des paluds	CDH4, CDH2	/	/	Oui	2022	Protégée	P2
<i>Pieris brassicae</i>	Piérider du Chou, Grande Piérider du Chou, Papillon du Chou	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Pieris napi</i>	Piérider du Navet, Papillon blanc veiné de vert	/	LC	LC	/	2022	/	P5
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane, Argus bleu, Azuré d'Icare, Icare, Lycène Icare, Argus Icare	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Speyeria aglaja</i>	Grand Nacré, Aglaé, Moyen-Nacré	/	LC	LC	/	2022	/	P4
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque, Thaumás, Bande noire	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain, Amiral, Vanesse Vulcain, Chiffre, Atalante	/	LC	LC	/	2023	/	P5
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx, Sphinx du Caille-Lait	/	/	/	/	2023	/	/
<b>Poissons</b>								
<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	CDH2	DD	LC	Oui	2022	/	/

<i>Salmo trutta</i>	Truite fario	CDH2	LC	LC	Oui	2022	Protégée	/
<b>Ecrevisse</b>								
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pattes blanches	CDH2, CDH5	/	VU	Oui	2022	Protégée	/
<b>Mollusques</b>								
<i>Ampullaceana balthica</i>	Limnée commune	/	LC	LC	/	1999	/	/
<i>Ancylus fluviatilis</i>	Patelline des fleuves	/	LC	LC	/	1999	/	/
<i>Euglesa casertana</i>	Pisidie robuste	/	LC	LC	/	2022	/	/
<i>Euglesa personata</i>	Pisidie des sources	/	LC	LC	/	2022	/	/
<i>Euglesa subtruncata</i>	Pisidie chiendent	/	LC	LC	/	1999	/	/
<b>Amphibiens</b>								
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P5
<i>Pelophylax sp.</i>	Pélophylax sp.	/	/	/	/	2023	/	/
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	CDH5	/	NT	Oui	2023	Protégée	P6
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	CDH5	LC	LC	Oui	2023	Protégée Règlementée	P5
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	/	LC	LC	Oui	2023	Protégée	P5